

# LE DEVOIR

## Les députés commencent l'étude du bill de Montréal (Lire en page 3)

### Six ans après L'anniversaire d'Armand La Vergne

Il y a six années aujourd'hui, exactement, que mourait, à Ottawa, Armand La Vergne.

Il semble pourtant que la tragique nouvelle ne date que d'hier.

Le nom de La Vergne vivra longtemps. Nous le reverrons toujours tel qu'il apparaissait aux heures de sa jeunesse, magnifique type d'athlète, ardent, enthousiaste, spirituel comme pas un, prêt à tous les risques, avec un fond assez inattendu de rouerie normande. De cela on eut la preuve dès ses débuts aux Communes. Il s'était attaqué aux Orangistes et n'y allait pas, comme l'on dit, avec le dos de la cuiller. Soudain, le grand maître du temps, le docteur Spruille, se leva, demandant des preuves. La Vergne ne paraissait pas avoir sous la main le moindre document. M. Bourassa, qui regardait son jeune disciple faire ses débuts, passa alors, d'un fort mauvais moment. Il se demanda si Armand, comme tout le monde disait, n'était pas tombé dans un guépier. Pour un début, c'eût été lamentable. Armand, imperturbable, leva le couvercle de son pupitre, sortit une collection de l'*Orange Sentinel* et commença à dérouler sa preuve. Le débutant avait lui-même préparé le traquenard où s'était venu jeter le vieux routier. Le député de Labelle respira avec aise: il n'avait plus qu'à suivre en toute tranquillité le discours de son collègue de Montmagny. Le gamin était de taille à se défendre.

Les anciens se rappellent la carrière de La Vergne. On le trouvait partout où il y avait à faire. Ses ripostes étaient devenues légendaires. Ce que l'on retiendra de lui surtout, ce qui a fait sa popularité vraie, c'est la part qu'il a prise à la lutte pour les minorités. Tel on l'avait vu en 1905, dans l'ardeur de ses vingt-cinq ans, tel on le verra pendant sa carrière entière, frappant à droite, à gauche, sans s'occuper de savoir où tombaient les coups, préoccupé seulement de défendre dans ce pays la liberté de l'école catholique et le principe de l'égalité des races.

Quand il mourut, l'unanimité se fit parmi ceux qui, amis ou adversaires, l'avaient connu. Par-dessus toutes les nuances, tous les incidents, on s'accorda à saluer l'indéfectible champion de l'école catholique, de la langue française, de l'autonomie du Canada.

Les hommes d'un certain âge n'ont connu, naturelle-

### Gayda dit que des Canadiens sont à Salonique

La presse fasciste donne cette nouvelle et Londres s'abstient de commentaires

— Dans les Balkans, la situation devient de plus en plus menaçante — Rupture des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et la Bulgarie — La Yougo-Slavie paraît à la veille d'entrer dans l'orbite de l'Axe Rome-Berlin — Des réfugiés qui veulent fuir en Turquie — Le Japon fait savoir qu'il n'a pas offert ses services comme médiateur en Europe et qu'il respectera, quant à lui, les engagements qu'il a pris envers l'Allemagne et l'Italie — Un incident australien entre les pôles de Londres et de Sydney

On dit de Virginio Gayda, l'un des journalistes du fascisme italien, des troupes canadiennes, une division presque entière, vient de débarquer en territoire grec, à Salonique. Londres ne dit rien à ce sujet. Une agence de nouvelle grecque nie l'affirmation de Gayda, soutient qu'il n'y a pas de troupes canadiennes et non plus de troupes britanniques de ce côté. Gayda riposte que la dénegation grecque ne change rien au fait et il ajoute que la présence de ces troupes en cet endroit place sur les épaules britanniques toute la responsabilité pour les événements politiques et militaires dans les Balkans.

La situation dans les Balkans est loin de se clarifier et les nouveaux événements qui se sont produits ne jouent certes pas dans le sens de la paix. La Grande-Bretagne a rompu, ce matin, ses relations diplomatiques avec la Bulgarie, en invoquant comme motif principal que l'armée bulgare collabore maintenant avec les armées nazies. L'ambassadeur britannique, M. George Rendel, s'est rendu auprès du ministre des Affaires étrangères de Bulgarie, M. Ivan Popoff; il lui a donné lecture d'une déclaration de circonstance et il a demandé qu'on lui remette des passeports également de circonstance. Cette cérémonie s'est déroulée moins de quatre-vingt-seize heures après que le gouvernement de Sofia eût décidé d'adhérer au pacte axiste. Tout fait présager que la Bulgarie sera bientôt un nouveau théâtre de la guerre.

En Yougo-Slavie, les événements ont tout l'air de se précipiter. Le prince Paul, régent, est rendu à la frontière, prêt à passer en Allemagne pour avoir une entrevue avec M. de Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich. A Belgrade, l'ambassadeur britannique, sir Ronald Campbell, a sollicité d'urgence une entrevue avec le premier ministre du pays, M. Dragisa Cvetkovic, et le ministre des Affaires étrangères, M. Aleksander Cingarmarkovic. Sir Ronald venait de rentrer d'un voyage en vitesse jusqu'à Athènes, où il avait pu conférer avec M. Anthony Eden. Dans tout le pays, parmi les nombreux réfugiés qui étaient venus, depuis un an, de Pologne, des Pays-Bas, de Belgique et même de Norvège, la fuite vers la Turquie se prépare en bousculade. On veut trouver refuge ailleurs avant que la Yougo-Slavie ne soit devenue elle aussi satellite des grandes puissances de l'Axe Rome-Berlin.

Bucarest annonce qu'un plébiscite s'est tenu dans le pays roumain et que le résultat du scrutin est favorable au gouvernement Antonesco. Les chiffres le démontrent d'ailleurs: 2,490,944 bulletins ont été déposés pour le gouvernement, et 2,816 bulletins contre. Le gouvernement se trouve avoir rallié 99.88 pour cent des voix. La présence de forces nazies y serait-elle pour quelque chose?

### La session d'Ottawa

**M. King sert une mercuriale aux journaux**

Ceux-ci sont au-dessous du Parlement — Menaces à peine déguisées — Le comité des dépenses de guerre et des comptes publics — Bornes qu'il faut observer en scrutant l'emploi des deniers publics — Ne pas oublier que nous sommes en guerre

Ottawa, 5-III-41 — Le débat sur la résolution du premier ministre créant une commission parlementaire chargée d'étudier les dépenses courantes de guerre, est enfin commencé à la Chambre des communes. Les deux principaux orateurs ont été M. Mackenzie King et R. B. Hanson. M. King s'est lancé dans une violente attaque contre la *Gazette de Montréal* et le *Globe and Mail* de Toronto, les accusant de publier des articles faux et malicieusement des députés et de la Chambre. M. King se livre rarement à des attaques de ce genre. Hier soir il en a eu bon toutefois de servir des avertissements à la presse, lui rappelant que si elle est une puissance, le parlement lui est tout de même supérieur. Ainsi on assiste à un spectacle curieux. La véritable opposition politique est constituée aujourd'hui par quelques grands journaux de langue anglaise. Elle est devenue si forte que le gouvernement est obligé d'en tenir compte. A preuve, les récents discours de M. C. D. Howe et Ernest Lapointe et celui de M. Mackenzie King hier soir.

On a tout su, mais personne n'a parlé...

A la rentrée des Chambres en 1941, M. Hanson a demandé si le gouvernement avait décidé de constituer la commission. Il a suggéré du même coup d'avoir une entrevue avec le premier ministre. Un peu plus tard, M. Hanson a précisé que la commission devait étudier non seulement les dépenses courantes mais encore les dépenses de guerre passées et futures. La conférence entre M. King et Hanson a eu lieu récemment. Les deux chefs étaient accompagnés de collègues. Chose étrange, bien que la conférence fut de nature confidentielle, la presse a obtenu des renseignements de même que des commentaires. Au cours de la conférence, on a étudié le texte de la résolution, celui-là même qui apparaît au feuillet. Il est étonnant que la presse ait obtenu des informations sur la conférence des chefs de partis. A ce propos il s'est passé une scène plutôt amusante hier soir. M. Hanson a nié avoir donné des renseignements à la presse; M. Diefenbaker, député conservateur de Lake Centre, a fait de même, alors que M. Grotte Stirling, qui accompagnait M. Hanson, agitait la tête d'une façon significative.

Ne pas oublier que nous sommes en guerre...

Au cours de la conférence, M. Hanson a attiré l'attention du premier ministre sur l'expression: *dépenses courantes*. D'après lui, si le gouvernement s'en tenait à ces

... (Suite à la dernière page)

### Bloc notes

Une réponse

En réponse à une lettre au *Devoir* publiée le 26 février, le lieutenant-colonel Paul Ranger, commandant du corps-école d'officiers canadiens (C.O.T.C.) de l'Université de Montréal, nous écrit:

C'est un fait que plusieurs membres de notre unité doivent gagner leur vie et pour cela exercent divers emplois. Nous ne les méprisons pas, estimant que le travail ne déshonore personne. Comme toutes les autres obligations de notre correspondance sont fausses, point n'est besoin de s'en occuper.

### LE DEBAT DE WASHINGTON MENACE D'ETRE LONG

Au Sénat des Etats-Unis, hier, le sénateur Gerald Nye a fait un discours sensationnel. M. Nye est l'un des dirigeants de l'opposition "isolationniste" au projet du président Roosevelt pour le prêt-location d'armements au gouvernement de Grande-Bretagne. Dans l'exposé des motifs qu'il a de s'opposer au projet de loi du président, le sénateur a violemment dénoncé la Grande-Bretagne. Il a déclaré qu'il tient pour "l'as des agresseurs de tous les temps".

### LE DEBAT DE WASHINGTON

Ce qui ne signifie pas toutefois que tout débat soit clos et que le vote définitif soit à la veille d'être pris sur le projet en question. Ce qui est vrai, c'est que chacun des amendements proposés peut donner lieu à un débat nouveau et interminable, au cours duquel chaque sénateur peut parler aussi souvent et, chaque fois, aussi longtemps qu'il le désire. Il va sans dire que les partisans du projet, c'est-à-dire la majorité des membres du Sénat, s'abstiendront de parler pour en hâter l'adoption. Mais il suffira d'une dizaine ou d'une douzaine de sénateurs pour entretenir indéfiniment le débat, l'éterniser.

### Fantaisie

**Air de printemps**

Joyeux du doux printemps, à l'aurore des moineaux ont tant crié que j'ai rêvé de la mer; de la mer, parce que là-bas ce sont toujours des chahis d'oiseaux qui nous éveillent.

J'ai rêvé que nous y arrivions. Il faisait beau. La maison était ouverte et toute rajeunie. Le toit brillait couleur d'espérance. La mer était belle, comme elle le sera pour nos yeux immortels, quand nous aurons enfin mérité le paradis.

La mer chantait comme les oiseaux. Au-dessus de sa masse bleue, des goélands faisaient leurs jeux olympiques; ils montaient, planaient, descendaient, plongeaient; une petite trombe d'écume blanche jaillissait, et ils ressortaient un peu plus loin, puis, les uns à la suite des autres, recommençaient le même rond d'un élan infatigable.

Alors, je me suis dit: — Il y a donc du capelan? Et je vis en effet au bout de notre plage blonde les pêcheurs et leurs enfants, qui, seaux de fer-blanc à la main, quettaient au bord du flot. Quand, dans la vague qui venait, ils voyaient rouler les bancs de petits poissons argentés, comme pulsant de l'eau, ils les cueillaient d'un coup.

C'était donc pour tout le monde un soir heureux. La guerre devait ne plus durer. Dans mon rêve, le bonheur habitait une terre aussi belle, et nous entrâmes dans la maison. Tout était frais, clair. La cuisinière était transformée. Aline, la petite bonne de l'été dernier, penchait son visage joyeux sur une casserole.

— J'ai des moules, me dit-elle. Des moules! Cela voudrait donc dire qu'Aline était comme les oiseaux, tout heureuse de nous accueillir; et qu'elle avait de l'affection pour moi, qui aime tant les moules. Sa joie fut vraie. Elle était fière d'être allée cueillir dans les rochers, d'avoir traversé, pour nous faire une surprise pareille, le pont du chemin de fer. Ses doigts auraient gardé l'odeur de la mer, si elle ne les avait pas si soûlés, si souvent...

Et nous nous mimes tous ensemble à examiner la cuisine, qui était agrandie et peinte en neuf, et qui avait soudain des armoires tout de tour. J'eus le temps de me dire: Qu'il nous soit bien métré dedans! Nous avions si peu de vaiselle. Mais c'était beaucoup plus joliment états contents. Tout le monde était content. Aline s'appliquait à remuer la sauce.

— Il faut qu'elle soit bonne, dit-elle, le premier soir.

Et tout à coup nous étions dehors à regarder les pêcheurs vider les vagues de leurs capelans; à regarder aussi le ciel qui changeait de couleur au-dessus de l'arc noir du pont. Des pinsons-chanteurs sortirent en flèche, de sous les épinettes où se cache, invisible, leur nid. C'était bien l'été. C'était bien. Il faisait chaud. Nous étions là, était-ce possible? Et tous si contents, et Aline si contente. Peut-être même allait-elle m'annoncer qu'elle se marierait bientôt, et qu'elle aurait, comme sa mère, beaucoup, beaucoup de beaux enfants. Nous étions

### Cadeau de fête

Le courrier de notre chef de tirage est parfois bien émouvant. Ainsi l'autre jour l'un de ses correspondants lui adressait un abonnement nouveau, avec cette indication, que nous résumons: *C'est un cadeau de fête, que je veux faire à ma mère... Il me semble que je ne saurais mieux choisir... (Suivaient des compliments dont l'on peut deviner la ferveur.)*

En combien de circonstances cet exemple ne pourrait-il être imité? A combien d'amis, un abonnement au journal n'apporterait-il pas un cadeau fort apprécié? un cadeau qui dure et qui est indéfiniment utile. Qu'en y songe!

O. H.

### Le carnet du grincheux

Titre de journal: "Nous n'avons aucune liberté de parole", déclare M. Pouliot. Si celui-là n'a aucune liberté de parole, jugez un peu ce qu'il en doit être des autres.

Le conseil municipal considère comme une victoire le fait que la Commission municipale consentira peut-être à ajourner la considération du contrat de nettoyage. Tout est relatif.

Des rumeurs circulent à Québec. M. Bouchard, qui s'indigne de ce que les bûcherons ne travaillent point l'hiver, voudrait, en manière de compensation, couper la tête des 99 roseaux; les conseillers de Montréal.

Pour la première fois depuis des années, les conseillers sont privés d'un joyeux à Québec, à l'occasion de la discussion du bill de Montréal — le bill 100. Donnage car ce numéro 100 est un chiffre fatidique. C'est à force de le voir chaque année qu'on a eu l'idée de faire un conseil de cent membres (99 conseillers plus le maire).

M. Lapointe déclare qu'aucun journaliste n'est l'objet d'une enquête de la part de la police fédérale et qu'aucun ne l'a jamais été, sauf Harry Binder, un communiste.

La police fédérale sait bien que si d'anciens communistes, déguisés en patriotes, dénoncent chaque semaine des colons, c'est pour se créer un alibi. Et elle ne coupe pas dans leur petit jeu.

"C'est le parlement et pas les journaux que le peuple a élu", s'écrie le premier ministre. Mais s'il a élu celui-ci, c'est pour avoir d'abord lui-même.

Voyez-vous ce que seraient des élections faites avec la seule publicité du *Hansard*?

Le Grincheux

### Entretien entre Goering et Antonesco

VIENNE, 5 (A.P.) — Le maréchal du Reich Hermann Goering et le premier ministre de Roumanie, le général Ion Antonesco, ont eu aujourd'hui ici des entretiens qui, d'après les cercles allemands, porteraient sur des questions militaires plutôt que sur des questions économiques ou politiques. On attache une certaine signification au fait que l'attaché militaire allemand à Bucarest, le colonel Gerstenberg, participe aux entretiens. On s'attend à ce que les entretiens se terminent dès ce soir

### L'ambassadeur Ott à Berlin

TOKYO, 5 (A.P.) — L'ambassadeur allemand au Japon, le général Eugène Ott, se rendra à Berlin par voie de la Sibérie d'ici quelques jours afin de mettre son gouvernement au

### LE "CITIZEN" SE DEMENE

Dans l'appréhension de la poursuite judiciaire que le ministre de la Justice, M. Lapointe, a annoncée contre lui, le "Citizen", d'Ottawa, fait de son mieux pour expliquer et pour justifier un étrange article qu'il publiait au cours de janvier. M. Lapointe a dit de cet article qu'il était manifestement contraire aux lois et à l'ordre établi.

### DU MEXIQUE A L'ARCTIQUE

Un développement nouveau, dans les affaires internationales, et particulièrement intéressant pour nous

### Carol au Portugal

Bucarest, 5 (A.P.) — On a déclaré ici aujourd'hui que l'ancien roi Carol, de Roumanie, qui était sous surveillance protectrice dans un hôtel de Séville, en Espagne, est parvenu à passer la frontière et à entrer au Portugal avec un passeport polonais.

(Lire en page 3)

# Arrivée au Canada des 50 survivants de deux navires torpillés

Un port canadien de l'Est, S. (C.P.) — Les 50 survivants des équipages de deux frégates britanniques torpillées et coulées par l'ennemi lors d'une attaque nazie contre un convoi britannique sont débarqués, aujourd'hui, dans un port canadien de l'Est, après avoir été secourus par un autre frégate britannique. Certains des marins rescapés viennent de la lointaine Arabie alors que la grande partie viennent des Îles britanniques. Ces survivants ont raconté que 29 hommes d'équipage et leurs deux capitaines ont perdu la vie dans le torpillage. Ils ignorent le sort des autres navires du convoi.

Le frère qui a recueilli les survivants a lui-même subi des dommages causés par des balles et des shrapnels qui lui lança l'ennemi alors qu'il s'éloignait, en route vers les eaux canadiennes où il trouva enfin la sécurité.

## Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

## M. le Bâtonnier et les femmes au Barreau

Les avocats du Barreau de Montréal ont été des plus surpris d'apprendre, par la voie des journaux, en date d'hier, le 3 mars coulé, que Mire Francis Fautoux, leur bâtonnier pour l'année courante, s'était arrogé le droit, tant en sa qualité de bâtonnier qu'en celle de représentant de la section de Montréal, de voter en faveur de l'admission des femmes, au Conseil général du Barreau de la province, à la pratique du droit.

Jamais, Mire Fautoux n'a reçu un tel mandat de la part de corps professionnel qu'il représentait à la réunion ci-haut précitée et j'ajouterais que jamais il n'eût été élu bâtonnier du district de Montréal si, lors du mois de mai dernier, il eût manifesté son intention d'appuyer une telle mesure.

Le geste que vient de poser Mire Fautoux est un geste faux et malheureux qui ne rencontre pas l'approbation de dix pour cent de tous les avocats canadiens-français de ce district, voire de ceux de toute la province le Québec.

Voici une mesure dont l'adoption par la Législature de Québec entraînera des conséquences graves et multiples dans notre corps professionnel, qui créera des complications diverses de tous genres, qui affectera la constitution même de notre association, et notre bâtonnier n'a pas cru sage ni même digne de convoquer une réunion des avocats de son district pour leur soumettre cette question et connaître leur attitude avant de prendre lui-même une décision aussi importante au nom des confrères qu'il représentait dans le district de Montréal.

L'honorable L.-A. Taschereau, ancien premier ministre de cette province, qu'on a accusé d'omnipotence à profession, n'a jamais voulu abolir la Cour de circuit dans le district de Montréal sans soumettre la question au préalable aux avocats de ce district et lorsque ces derniers se furent prononcés contre cette abolition par un vote écrasant, l'honorable premier ministre du temps respecta leur désir et la Cour de circuit continua de subsister.

N'aurait-il pas été plus digne, plus convenable, plus rationnel et plus saine de la part de notre bâtonnier de soumettre cette mesure au corps professionnel par voie de referendum avant de s'engager à fond sur une question aussi grave de conséquences?

Son geste mérite censure et réprobation et Me Fautoux doit déjà réaliser que telle est la pensée d'innombrables avocats de son district. Je n'ai pas d'objection à ce que Me Fautoux se fasse le champion des dames dans ses affaires privées, mais je soumets que, comme bâtonnier, il devrait se conformer à l'idée prédominante de ses confrères, même à l'encontre de ses inclinations naturelles ou personnelles.

Le vote des femmes dans cette province n'a été rendu possible que sur une mesure spéciale soumise à l'électeur et ratifiée par ce dernier, la même chose ne devrait-elle pas être faite auprès du Barreau de cette province avant d'accepter le principe que les avocats favoriseraient l'administration des femmes à la pratique du droit?

Vous remerciant bien sincèrement de votre hospitalité, je demeure cher monsieur,

Votre tout dévoué,  
R. CAMIRAND, C.R.

## Assemblée de l'Union Nationale de Laurier à la salle Peter's, jeudi

L'Union Nationale de Laurier tiendra une importante assemblée jeudi soir le 6 mars, à 8 h. 30 précises, à la salle Peter's, 6965 rue St-Denis, coin de la rue Bélanger.

Plusieurs orateurs porteront la parole, entre autres MM. Gérard Thibault, ancien député de Mercier, René Guenel, Jacques Auger de l'Union Nationale St-Jacques, et Me Lionel Grevier de l'Union Nationale St-Henri. Tous les électeurs du comté de Laurier sont cordialement invités et les dames sont les bienvenues.

## Vote de félicitations à l'opposition provinciale

A une assemblée régulière, tenue par les membres de l'Union Nationale du comté de Laurier, le 27 février 1941, on a adopté à l'unanimité, à la suite d'une proposition de M. J.-E. Beauchamp, vice-président de l'association, que:

## Comment le "Forfar" a été coulé

New-York, 5 (A.P.) — Un officier naval, qui n'a pas voulu révéler son identité, a raconté comment une flottille de sous-marins ennemis a coulé 16 des 34 navires qui formaient un convoi sur l'Atlantique, au large de l'Irlande, au début de décembre dernier. Le *Montrose*, rebaptisé le *Forfar* depuis la guerre, est au nombre des navires coulés, et l'officier naval en est l'un des survivants.

Cet officier est débarqué à New-York hier avec 28 autres passagers du cargo néerlandais *Edam*. A bord de l'ancien navire du Canadien Pacifique, il y avait 370 officiers et hommes d'équipage, dont 170 survivants.

Soudainement, dit l'officier, sans avertissement, une flottille de sous-marins s'est jetée sur le convoi deux ou trois jours après que les destroyers canadiens convoient les navires marchands eurent rebroussé chemin vers le Canada et deux ou trois heures seulement avant que les destroyers anglais eussent rejoint les navires pour le reste du voyage.

## CALENDRIER

Detailed calendar for March 1941, listing days of the week and specific dates.

# Le divorce entre les artistes et le public

Le R. P. Couturier, O.P., à l'Université de Montréal

Le Père Couturier, O.P., a prononcé hier soir, à l'Université de Montréal, sa première conférence sur "le divorce actuel entre les artistes et le public", sous le patronage de l'Institut scientifique franco-canadien. Sa deuxième et dernière conférence aura lieu demain soir.

L'imense majorité du public fait excellent ménage avec la mauvaise sculpture et la mauvaise peinture, a dit le conférencier. Il y a divorce entre le public et les vrais artistes. Le divorce a été le fait des bons artistes. L'imense majorité du public est parfaitement d'accord avec les mauvais sculpteurs et les mauvais peintures.

Il n'y a de tradition, a-t-il continué, que là où il y a des vivants, que là où il y a un mouvement et transformation vitale. C'est une illusion de croire que nous sommes plus près des morts que des vivants. Les gens n'aiment le passé que dans le présent. Cette soi-disant communion du passé n'est qu'une illusion. Il suffit, pour s'en convaincre, de suivre dans un musée un groupe de braves gens cultivés. Ils s'intéressent aux étiquettes et aux puériles anecdotes. Ils aiment Raphaël en de mauvais peintres.

Telle est la portée du divorce entre les artistes et le public. Nous en arrivons ainsi à une crise vraiment grave de la civilisation. Considérez, par ailleurs, l'aspect des maisons, et dans les maisons, l'aspect des intérieurs. C'est une incroyable grossièreté de goût.

Quelles sont donc les causes de cette décadence? Je ne chercherai pas ces causes dans les défauts des artistes et du public, explique le Père Couturier. Je voudrais les chercher dans les qualités des artistes, des artistes authentiques. Nous en arrivons ainsi à une causalité plus émouvante. Les seuls qui sont de véritables artistes, ce sont les artistes que l'on a nommés indépendants. On dit l'art moderne. C'est la même chose quand on dit l'art indépendant. Voyons en ce qui ils sont indépendants. Il y a trois sortes d'indépendance.

Il y a d'abord l'indépendance de l'artiste vis-à-vis son milieu social. Ce nom a une signification historique. Il évoque le XVIIIe siècle. Les indépendants descendent de ceux qui ont alors refusé d'être enrégimentés. Cette indépendance voulait dire, pour certains artistes, la renonciation à la fortune. Cela représente d'immenses sacrifices.

Le véritable artiste, vous savez, est un homme inquiet et incertain de ses dons. Il a besoin de cette confiance qui vient d'un brin de gloire. Des noms glorieux ont sauvé toute la tradition. Ces indépendants ont vécu, pour la plupart, dans la pauvreté, l'incompréhension et dans l'hostilité générale. Tous ont dû accepter d'être traités de fous et d'être condamnés dans l'opinion publique. Leur solitude a été le prix de leur liberté. Ils ont cependant toujours formé de petites bandes où l'on s'aimait bien.

Deuxième indépendance. De génération en génération, les artistes indépendants ont soutenu que l'œuvre d'art ne dépend pas du monde réel. La beauté de l'œuvre d'art n'est pas la beauté du monde réel. Ce n'est pas le monde réel qui engendre l'art. Il n'en est que l'opinion, la conscience de l'indépendance de l'art vis-à-vis le monde réel. On a pris plus de liberté vis-à-vis le monde réel. On a compris que l'art existait dans cette liberté.

Et donc, la beauté de l'œuvre d'art est indépendante de l'œuvre réelle. On peut toutefois se servir du monde réel. Mais il ne suffit pas, il faut le noter, de peindre un beau modèle pour avoir une belle peinture. On a fait d'affreuses peintures avec de jolies femmes. On doit user librement du monde réel. On peut être portraitiste et aussi cubiste. L'artiste que l'on prend pour idéaliste est plus près de l'animal qu'on ne semble le croire. La part de l'animalité est importante dans l'activité de l'artiste. Cet affranchissement devait nous conduire à une autre libération.

# Le tourisme au Canada en 1940

Rapport du Bureau fédéral de Statistique

Ottawa, 5 (Du Bureau fédéral de la Statistique, ministère du Commerce) — L'estimation préliminaire du Bureau fédéral de la Statistique relative au tourisme entre le Canada et les autres pays en 1940 donne des recettes de \$128,000,000, des dépenses de \$43,000,000 et une balance favorable de \$85,000,000 pour le Canada. Ces chiffres sont basés sur des renseignements beaucoup plus abondants qu'en 1939, en raison de la collaboration de la Division des Douanes du Ministère du Revenu National et la Branche de l'Immigration du Ministère des Mines et Ressources. On peut se faire une idée de l'augmentation des données qui ont servi à l'estimation en considérant que, tandis qu'en 1939 l'échantillon concernant les dépenses des automobilistes ne constituait qu'une fraction d'un pour cent de leur nombre, l'échantillon en 1940 excédait 80 p.c. pour les automobilistes canadiens et 50 p.c. pour quelques groupes des automobilistes américains.

Bien qu'il soit impossible de spécifier ce qu'auraient été les estimations en 1939 si les mêmes renseignements avaient été disponibles en 1940, on peut se faire une idée de la différence entre les résultats obtenus par l'ancienne méthode et ceux fournis par la nouvelle si les dépenses d'automobilistes en 1940 sont appliquées au dénombrement des touristes pour 1939. En ce cas les recettes auraient été de \$164,000,000; les dépenses, de \$86,000,000; et la balance favorable, de \$78,000,000. Ces chiffres se comparent aux estimations qui, faites d'après l'ancienne méthode, auraient été les suivantes: recettes, \$274,771,000; dépenses, \$108,796,000; balance favorable, \$165,975,000. Ainsi donc, les renseignements plus abondants obtenus en 1940 indiquent que l'estimation des recettes nettes pour 1939 aurait pu être trop forte de \$80,000,000 à \$90,000,000.

5,768,432

Les perspectives du tourisme semblaient brillantes au début de 1940. Le premier ministre Mackenzie King lança une invitation "personnelle" aux Américains, les priant de visiter le Canada et de traverser la frontière la plus paisible au monde. Cette invitation reçut une grande publicité aux États-Unis et eut pour résultat une foule de demandes. Elle fut suivie d'une augmentation des crédits pour publication par le Bureau canadien du tourisme. Les bureaux du tourisme provinciaux et locaux et plusieurs organismes privés collaborèrent à cet effort afin de stimuler le tourisme. Les statistiques des entrées des touristes, compilées par la branche canadienne de l'immigration, révèlent que pour la première moitié de l'année le mouvement des visiteurs au Canada se compare favorablement à celui de 1939. En 1940, de janvier à juin, il est entré 5,768,432 personnes comparativement à 5,886,648 en 1939.

En 1940 les touristes auraient été plus nombreux qu'en 1939; toutefois, en juillet, il y a eu une diminution marquée. Il n'est arrivé que 1,818,000 visiteurs contre 3,070,174 en 1939. En 1940, en regard de 3,012,083 en 1939. Pendant le reste de l'année, bien qu'aucun mois leur nombre n'ait été aussi considérable qu'en 1939, la diminution a revêtu une plus faible proportion. Pendant toute l'année, il est entré 13,592,429 touristes comparativement à 16,578,119 en 1939, soit une diminution de 2,985,690 personnes. La première partie de l'année a contribué pour 118,216 touristes de moins et la dernière partie, 2,867,474. Dans ce dernier chiffre le mois de juillet est représenté par 1,252,173 et le mois d'août par 779,624.

## Les restrictions

Les relevés de l'immigration indiquent que 6,448,500 touristes canadiens ont réintégré leur foyer contre 11,555,236 en 1939, diminution de 5,106,736. Le premier semestre 4,622,273 Canadiens ont voyagé en dehors du Canada comparativement à 4,865,695 en 1939; diminution de 243,422. Le deuxième semestre de l'année, il y a donc eu une diminution de 4,863,314. Ce grand déclin au cours du dernier semestre de 1940, il va sans dire, a été attribuable aux restrictions que le gouvernement canadien a été forcé d'appliquer aux voyages d'agrément à cause de l'accroissement de la balance favorable du commerce des marchandises avec les États-Unis. Le commerce des marchandises du Canada en 1940 donne des exportations domestiques de \$1,179,000,000, des importations de \$1,082,000,000 et une balance favorable de \$97,000,000. En fait de commerce de marchandises avec le Royaume-Uni, les exportations s'élevaient à \$508,000,000, les importations s'établissent à \$161,000,000 et la balance favorable est de \$347,000,000. Les exportations canadiennes aux États-Unis se placent à \$443,000,000 et les importations en provenance de ce pays s'élèvent à \$744,000,000, laissant une balance défavorable de \$301,000,000. En 1939 le commerce avec les États-Unis donnait \$380,000,000 pour les exportations, \$497,000,000 pour les importations et une balance défavorable de \$117,000,000, soit moins de 40% de la balance défavorable de 1940.

En temps normal la balance favorable du commerce avec le Royaume-Uni aurait permis d'accumuler des fonds aux États-Unis qui auraient pu être utilisés pour neutraliser notre balance commerciale à la défavorable en ce pays, mais présente une partie seulement de nos crédits britanniques peut servir à faire face à nos débits américains. De plus, la loi de neutra-

# 220,000 morts en 45 jours

France  
Vichy, 5. — En 45 jours, le printemps dernier, la France a perdu 220,000 hommes dans la guerre contre l'Allemagne et l'Italie.

## Dans l'armée canadienne

Changements dans le haut commandement

Ottawa, 5 (D.N.C.) — Le ministre de la Défense nationale annonce les changements suivants dans le haut commandement de l'armée canadienne: Le major général E. W. Sanson, commandant de la Troisième division de chars blindés, est promu commandant de la division de chars blindés.

## Le différend à la "Dominion Engineering"

Ottawa, 5 (D.N.C.) — Le ministre du Travail du Canada, M. McManis, a annoncé l'instauration d'une commission de conciliation et d'enquête afin de connaître les causes d'un conflit ouvrier survenu entre la *Dominion Engineering Works, Limited*, à Montréal, et ses employeurs, membres de l'Association des modeleurs de Montréal (Montreal Pattern-makers Association).

## Londres prohibe les cadeaux de thé

Londres, 5 (C.P.) — Le ministre britannique des Vires a ordonné la confiscation, à partir du 10 mars, de tous les cadeaux de thé représentant un poids de plus de deux livres, envoyés d'outre-mer à des particuliers. Il rappelle à la population que la loi du rationnement défend à tous d'exécéder les rations de vires fixées par le gouvernement.

## "La vie d'identification au Christ Jésus"

(Par le Père Paul de Jaeger, S.J.)  
NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE D'UN CHAPITRE POUR LA PRATIQUE — EXTRAIT DE LA PREFACE

Dans ces pages simples et brèves, nous avons voulu exposer une conception de la vie spirituelle qui par sa nature même nous semble bien faite pour aider l'âme dans son passage progressif à travers ces deux étapes de sa marche vers la sainteté. Cette conception, qui prend ses racines dans ces dogmes fondamentaux de la vie spirituelle que sont les dogmes de la grâce sanctifiante et de la présence divine en nous, favorise singulièrement l'estime et la pratique de cette précieuse intimité avec le Sauveur, qui constitue la première étape de l'âme fervente. Puis, suivant les merveilleux enseignements du grand Apôtre sur l'incorporation au Christ, notre chef mystique, elle oriente toute la vie spirituelle vers l'identification avec Lui. En développant sans cesse en nous des sentiments en harmonie parfaite avec la vie unitive, elle nous élève peu à peu jusqu'aux derniers sommets de cette vie.

Nous avons tâché de faire la synthèse de cette spiritualité toute paulinienne et nous avons en même temps essayé d'en faire ressortir la grandiose beauté, les joies délicieuses et les précieux avantages.

Beaucoup d'âmes, hélas! n'ont rien ou presque rien entendu sur ce sujet et surtout n'ont jamais même entrevu les moyens d'adapter leur vie spirituelle à ces vérités si belles et si consolantes. Leur vie intérieure se déroule en marge de ces vérités. Leur conception pratique de la vie intérieure semble s'identifier, ou peu s'en faut, avec la correction de leurs défauts et s'arrêter au seuil de la vie unitive. C'est bien dommage, car elles ne connaissent pour ainsi dire que les côtés laborieux de la vie spirituelle et ignorent, au moins en grande partie, le côté le plus aimant, le plus pur, le plus délicieux de cette vie, celui qui est propre à la vie d'union et nous fait participer à Dieu, nous identifie à Lui et, par l'amour unifié, nous fait jouir de Lui et de ses divines perfections, comme si elles étaient vraiment nôtres.

# La maison au phlox

Michelle LE NORMAND  
Volume de 215 pages.  
Au comptoir \$1.00  
Par la poste \$1.10  
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"  
430 Notre-Dame est, Montréal

## Excursion à QUÉBEC

\$4 Aller et retour de MONTREAL  
STE-ANNE DE BEAUPRE \$4.70  
MURRAY BAY \$6.30

## Fin de Semaine du 15 mars

VENDREDI 14 MARS: Gare Windsor 10.30 p.m.  
SAMEDI 15 MARS: Gare Bonaventure 12.25 p.m., 8.00 p.m.; Gare Windsor 9.10 a.m., 12.25 p.m., 10.50 p.m.; Gare Vieux 6.50 a.m., 3.50 p.m.  
DIMANCHE 16 MARS: Gare Bonaventure, 12.25 p.m.; Gare Windsor, 9.10 a.m.  
RETOUR JUSQU'AU LUNDI 17 MARS, excepté de Murray Bay, MARDI 18 MARS.  
(Heure solaire)  
Billets valables sur les trains des deux compagnies entre Québec, Lévis et Montréal.  
Voitures ordinaires seulement.  
CANADIEN PACIFIQUE NATIONAL CANADIEN

## TARIF des annonces classifiées

du "DEVOIR"  
Téléphone: 861-3361  
I cent le mot 25c minimum constant  
Annonces facturées 1/10 le mot 40c minimum  
NAISSANCES SERVICES SERV. ANNIVERSAIRES GRAND MESSAGES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET ADRESSES 2c par mot, minimum de 50c. PLAN-CALERS, PROCLAMS, MARA-GES 1c/0 DAR insertion  
COTTAGE à VENDRE  
COTTAGE 13 pièces, situé à 3815 St-André, près de l'église St-Louis-de-France et de l'école Chénier. Pas d'argent.  
LOGEMENT DEMANDE  
4 ou 5 pièces, 1er ou 2ème étage, chauffé ou non, entre les rues St-Denis, LaFontaine, Ontario et Rachel. Tél. CH. 8802.

## La meilleure doctrine politique

Politique d'abord, répète souvent Charles Maurras. Parce que, chez nous, elle fut une cause déterminante de notre déchéance, ne devrait-elle pas servir sans retard à notre relèvement? Quelle doctrine plus salutaire que celle de l'A. N. pouvons-nous proposer à nos politiques trop souvent incapables de penser? Les articles de cette revue, toujours clairs et alertes, sont pénétrés d'un souffle libérateur.

# L'ACTION NATIONALE

René CHALOUPT, M.P.P.  
L'abonnement à l'Action Nationale, revue mensuelle, est de \$2.00 par année  
C. P. 1524 Place d'Armes, Montréal  
AMHERST 1977

Imprimés de deuil  
MEMENTOS — REMERCIEMENTS  
Imprimés ou gravés.  
Liste des prix et spécimens sur demande.  
L'Imprimerie Populaire, Limitée  
430, Notre-Dame est, Montréal  
Tél.: BELAIR 3361





Mercredi, 5 mars

Dans l'armée canadienne Pour le recrutement

Bureaux ouverts à Rosemont et à Verdun

On nous communique: Un bureau d'information au sujet du recrutement est ouvert à 5898, 3ème avenue, coin boulevard Rosemont, Rosemont, de 7 h. 30 à 10 h. du soir, dans le but de fournir toutes les informations nécessaires concernant l'armée active d'Canada.

Un grand nombre d'hommes sont requis pour compléter les unités mobilisées de l'infanterie; les Victoria Rifles, les Grenadier Guards et presque tous les régiments mécanisés, tels que le Régiment des Trois-Rivières (chars d'assaut), les 17th Hussars of York's Royal Canadian Dukers, the Royal Canadian Ordnance Corps, Army Field Workshops, etc., ont des vacances.

Il y a aussi des ouvertures pour tous les genres de métiers. En un mot, il y a de la place dans la force active du Canada pour tout homme bien portant, physiquement et mentalement, de 19 à 45 ans, ayant une bonne conduite.

Un bureau d'information au sujet de recrutement sera aussi ouvert à l'hôtel de ville de Verdun.

Eclipse de lune le 13 mars

Une éclipse partielle de la lune sera visible à Montréal, le 13 mars. Ce phénomène astronomique pourra être observé encore mieux qu'ici dans les provinces de l'Ouest. L'éclipse s'étendra à un tiers environ de la surface de la lune. Le 13 mars le soleil se lèvera à 7 h. 13, et le maximum de l'éclipse ne se produira qu'à 7 h. 55. La lune entrera dans la pénombre assez tôt, puis dans l'ombre à partir de 6 h. 55. La partie qui sera dans l'ombre prendra une teinte cuivrée. Une autre éclipse partielle de la lune aura lieu le 5 septembre, mais ne sera pas visible au Canada. L'éclipse annulaire du soleil qui suit habituellement une éclipse de la lune aura lieu le 27 mars, mais ne sera visible que dans le sud de l'Océan Pacifique et dans certaines parties de l'Amérique du Sud.

Mort de M. H. Lanouette

Les Trois-Rivières, 5 — M. Henri Lanouette, pharmacien bien connu aux Trois-Rivières, est citoyen très en vue du Cap-de-la-Madeleine, est décédé à l'âge de 52 ans, après quelques jours de maladie seulement.

Le défunt naquit le 11 novembre 1888. Il fit ses études au séminaire des Trois-Rivières et à l'Université de Montréal, où il fut gradé bachelier en pharmacie. Il a été membre du conseil de l'Association pharmaceutique et président du conseil des anciens de l'école de pharmacie. Il épousa en 1913 Mlle Rosa Degrandmont du Cap-de-la-Madeleine.

Après avoir exercé sa profession durant une vingtaine d'années à Montréal, il vint s'établir au Cap-de-la-Madeleine. Il dirigeait la pharmacie Lanouette de notre ville, depuis une dizaine d'années. Lui survivent: sa femme, trois filles; Fernand, optométriste à Montréal; C. Lanouette, pharmacien au Cap-de-la-Madeleine; Gaston, deux filles: Germaine et Marthe; trois frères: Joseph, trésorier de la cité du Cap-de-la-Madeleine, Arthur, pharmacien à Montréal, et Georges, du Cap-de-la-Madeleine; une sœur, Marie, en religion Soeur Marie de Béthléem, des RR. SS. de l'Assomption, de Nicolet.

Mort de M. l'abbé Oscar Valiquette

M. l'abbé Oscar Valiquette, vicaire à St-Vincent-de-Paul, comté de Laval, est décédé hier matin, à l'Hôtel-Dieu, où il avait été transporté samedi, souffrant d'angine. Il laisse son père et plusieurs frères et sœurs.

Né à Montréal, le 18 décembre 1889, de Sifroi Valiquette et d'Éléonore Vaillancourt, il avait fait son cours au Collège de Ste-Thérèse et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, où il fut ordonné par Mgr Bruchési le 29 juin 1916; il avait été professeur au Collège de Saint-Jean, puis vicaire à Sainte-Catherine trois ans, 1919-1922; au Sacré-Coeur, 1922-1929, puis trois ans professeur au Collège Sainte-Marie; nommé chapelain de l'hôpital Saint-Luc et vicaire à Saint-Jacques, 1932-1938; à Saint-Antoine, 1938-1940; depuis près d'un an vicaire à Saint-Vincent-de-Paul. Il était très connu comme ancien aumônier de la brigade des incendies pendant une dizaine d'années, puis de la police provinciale.

Surplus prévu au Nouveau-Brunswick

Fredericton, 5 (C.P.) — Le secrétaire-trésorier provincial, M. J. Hayes Doone, qui a présenté son budget hier, à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, annonce un surplus de \$31,901. Il a présenté les prévisions budgétaires les plus élevées dans l'histoire du Nouveau-Brunswick, soit un revenu anticipé de \$10,139,855 et des dépenses se chiffrant par \$10,108,554.

Advertisement for 'Aujourd'hui nous sommes tous au front' featuring a soldier and a rifle. Text: 'Aujourd'hui nous sommes tous au front' and 'Certificats de campagne de guerre'.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Seulement cinq représentations de "Fridolinons '41"

"Fridolinons '41" quittera définitivement l'affiche dimanche prochain. Les préparatifs de la présentation de la revue à Québec rendent cette décision nécessaire. Les cinq dernières représentations de ce triomphe du rire auront lieu ce soir, jeudi soir, samedi soir, et en matinée samedi et dimanche. Il ne faut pas manquer la Croisade du Rire. (Comm.)

A l'Assiette à Musique

La 20ème audition de l'Assiette à musique sera formée des oeuvres suivantes: 40e Symphonie en sol mineur, de Mozart, avec Toscanini dirigeant l'Orchestre Symphonique de la N.B.C.; "Danse de la Mort", de Liszt, avec Jessu Maria Sanrana, au piano, accompagné de l'Orchestre "Boston Pops", sous la direction de Fiedler; Intermession; Bolero, de Ravel, avec l'Orchestre des Concerts Gebouw, d'Amsterdam, sous la direction de Wilem Mengelberg; L'oiseau de feu, de Stravinsky; avec Leopold Stokowski, dirigeant la Symphonie de Philadelphie.

Nouvel impôt sur les spectacles

Un organe du cinéma publié à New-York dit avoir appris que le gouvernement canadien se propose de percevoir, à compter d'avril, une taxe fédérale de cinq pour cent sur les billets de spectacles. Le prélèvement se fera, dit-il, mensuellement, sur le total de la recette. Il sera en plus des impôts provinciaux de même nature qui existent partout au Canada, sauf en Ontario.

Nouvelle chaîne de cinémas projetée

Toronto, 5 — Selon une nouvelle émanant des cercles cinématographiques torontois, un nouveau circuit de cinémas serait organisé au Canada sous la direction de N. L. Nathanson, dont le contrat avec la Famous Players Canadian Circuit se termine en juin. Nathanson a nié ce projet alors qu'il New-York il se préparait à partir pour le Canada. On rattache aussi le nom de Jeffrey-Bernard, anciennement relié à Gaumont-British Circuit d'Angleterre, à ce nouveau projet. Le nouveau circuit porterait le nom de Odeon Theatres of Canada Ltd, et comprendrait 12 théâtres dans l'Ouest du pays.

Il ne faut pas s'y laisser prendre

Québec, 5. — A plusieurs reprises déjà, les autorités du ministère de l'Agriculture ont informé les cultivateurs que nul pépiniériste, ni aucun de ses représentants (agences de ventes ou vendeurs), ne peuvent faire le commerce de produits de pépinières dans la province de Québec sans avoir obtenu un permis de vente. Ce permis, renouvelable chaque année, est émis gratuitement par le ministère de l'Agriculture, division de la protection des plantes.

On voit actuellement dans les journaux certaines annonces de vendeurs étrangers qui ne se sont pas conformés à la loi provinciale, bien qu'ils offrent en vente des produits inspectés par le gouvernement. Il ne faut pas se laisser prendre à ce genre de publicité, car les personnes qui achètent ainsi de maisons procédant en marge de la loi le font à leurs risques. Il serait très facile, en s'adressant à l'agronome de district, ou en le demandant au ministère de l'Agriculture, d'obtenir la liste authentique des pépiniéristes et des vendeurs autorisés. Il s'agit tout simplement d'une mesure de précaution susceptible d'éviter au public bien des déceptions et de pertes d'argent et parfois par des retards irréparables.

Causerie sur le Mexique par le R. P. Dragon, S.J.

Rappelons que c'est ce soir, à l'Université de Montréal, sous les auspices de l'Institut culturel mexicocanadien, que le R. P. Antonio Dragon, S.J., biographe bien connu du Père Pro, donnera une causerie sur la situation religieuse au Mexique. La conférence sera illustrée par des projections lumineuses en couleurs. L'entrée est libre. Les étudiants et collégiens sont particulièrement invités.

Mort de Mgr Renouf

Saint-Jean, Terre-Neuve, 5. — S. E. Mgr H.-T. Renouf, évêque de Saint-Georges de Terre-Neuve, est décédé à l'hôpital St. Clare de St-Jean, à l'âge de 68 ans. Le défunt était né le 8 décembre 1872, avait été ordonné prêtre le 20 mars 1905 et consacré le 8 décembre 1920.

Excursions du C. N.

M. O.-A. Trudeau, agent du service des voyageurs au Canadian National, annonce qu'un bon nombre d'excursions auront lieu en fin de semaine. Samedi et dimanche, des trains partiront en direction de Valleyfield, Ottawa, et autres points de l'Ontario; vers Drummondville, Huntington. De son côté, M. I. G. Rebec, agent général du service des voyageurs à Ottawa, rapporte que des excursions auront lieu à Ottawa en fin de semaine. Ces trains d'excursions se dirigeront vers Gaspé et les provinces maritimes, Montréal et les autres villes de l'est, telles que Drummondville, Valleyfield, Ottawa, Richmond, Victoriaville, Joliette, Shawinigan, etc.

Au Palace

La direction du cinéma Palace mettra à l'affiche vendredi prochain une autre réalisation du célèbre metteur en scène anglais Alfred Hitchcock, l'auteur de "Foreign Correspondent". Hitchcock, cette fois, a fait une comédie qui ne manque ni d'entrain ni d'originalité. "Mr. and Mrs. Smith" est aussi remarquable par son excellente distribution. Robert Montgomery et Carole Lombard, jouant ensemble pour la première fois, en tiennent les premiers rôles. Il s'agit d'un jeune avocat qui tyrannise son épouse. Ils s'aiment, mais l'opposition des caractères provoque des crises fréquentes et prolongées. Le mari est trop content de lui-même, et la femme trop capricieuse.

A l'Imperial

"Comrade X", avec Hedy Lamarr et Clark Gable sera le principal film à l'affiche du cinéma Imperial, de vendredi à dimanche; "Little Men", avec Jack O'Keefe, George Baneroff et Kay Francis, passera en second. Hedy Lamarr, dans "Comrade X", fait preuve de talent dans un rôle léger qui n'a rien de commun avec ceux qu'on lui a confiés jusqu'ici. Clark Gable est un journaliste qui mène joyeuse vie à Moscou. Il se lance dans mille aventures, mais en évitant soigneusement de se compromettre. Il rencontre Hedy Lamarr et, de ce moment, les choses se gâtent. Les deux camarades finissent par se faire emprisonner au Kremlin. Ils s'enfuient pourtant dans un tank géant de l'armée rouge, ce qui donne lieu à l'une des scènes les plus amusantes du film.

Au Capitol

"Talk, Dark and Handsome", dont Cesar Romero tient le premier rôle, prendra l'affiche du cinéma Capitol, vendredi. Romero a le rôle d'un chef de bande, qui se découvre un coeur d'enfant en présence de la jolie Virginia Gilmore. Il se fera passer pour un homme sérieux, père de famille, afin de rassurer la jeune fille. Elle deviendra sa secrétaire, mais le mensonge initial, provoquera des situations embarrassantes. C'est ainsi que Romero assistera à ses propres funérailles et pourra juger de la sincérité de ses amis. Milton Berle et Charlotte Greenwood, deux comédiens d'expérience, le jeune Stanley Clements, Sheldon Leonard, Frank Jenk et Barnett, Parker complètent la distribution. "Ride Kelly Ride", avec Eugene Palette, passera en second.

Au Princes

"Honey-moon for 3", le film que présentera le cinéma Princes à compter de vendredi prochain, met en vedette Ann Sheridan, George Brent et Osa Massen. A l'Université, Brent avait connu une jeune fille, mais elle ne prenait pas dans sa vie une grande importance. Quelques années plus tard, au moment où il doit épouser sa jolie secrétaire (Ann Sheridan), voici que cette amie, oubliée depuis longtemps, reparait et lui déclare qu'elle n'a jamais aimé que lui. L'histoire se complique et devient de plus en plus amusante. Les deux femmes se font la lutte sur le dos de leur ami, qui ne sait plus à quoi s'en tenir. "Father's Son", le second film à l'affiche, met en vedette John Liel et Frieda Inescort.

Raoul Jobin chantera le 18 mars à Montréal

Raoul Jobin, qui donnera un concert à l'Auditorium du Plateau, mardi, le 18 mars, est originaire de Québec, et occupe quoique très jeune encore une place enviable parmi les vedettes de la scène lyrique mondiale. Tant à l'Opéra et à l'Opéra-Comique de Paris, qu'à l'Opéra-Métropolitain de New-York, notre compatriote s'est vu distribuer des premiers rôles et des créations avec un succès toujours croissant. Les grands succès de ce jeune ténor canadien furent, à l'Opéra de Paris, sa remarquable interprétation de Roméo dans "Roméo et Juliette", à l'Opéra-Comique, le "Werther", de Massenet, et son éblouissant et émouvant Don José du chef-d'oeuvre de Bizet, "Carmen". En 1939, le 19 mars, Jobin créa à l'Opéra-Comique le rôle de Fabricio dans "La Châtreuse de Parme", opéra en 4 actes et 11 tableaux d'après Stendhal, livret d'Armand Lunel, musique d'Henri Sanguet. Le tout Paris musical décerna à Jobin l'hommage d'une critique qui plaça définitivement notre compatriote au rang des grandes vedettes. L'hiver dernier, Jobin débuta au Métropolitain dans le rôle de Des Grieux de "Manon", aux côtés de Grace Moore. Le succès qu'il y obtint dépassa tout ce que l'on attendait de lui. Le public lui fit une ovation, et la presse lui accorda les plus grands éloges. La Chambre de commerce des Jeunes (district de Montréal) est heureuse de l'occasion qui lui est offerte de présenter au public montréalais notre éminent compatriote. Les billets pour ce concert sont en vente à la maison Ed. Archambault.

L'horaire des spectacles

CINEMA DE PARIS: "L'Homme du Niger", 11 h. 05, 1 h. 15, 3 h. 25, 5 h. 35, 7 h. 45, 9 h. 55. ST-DENIS: "Le jour se lève", 12 h. 30, 4 h. 03, 6 h. 41, 9 h. 44. "Paprika", 2 h. 21, 5 h. 24, 8 h. 27. PALACE: "Come Live With Me", 11 h. 24, 2 h. 04, 4 h. 44, 7 h. 44, 10 h. 04. "Everywhere in The World", 10 h. 30, 1 h. 10, 3 h. 30, 6 h. 30, 9 h. 10. LOEWS: "The Philadelphia Story", 10 h. 30, 1 h. 35, 4 h. 13, 6 h. 30, 9 h. 27. CAPITOL: "Let George Do It", 11 h. 22, 2 h. 04, 4 h. 46, 7 h. 28, 10 h. 10. "Lone Wolf Keeps a Date", 10 h. 02, 12 h. 44, 5 h. 26, 8 h. 08, 8 h. 50. PRINCESS: "So You Won't Talk", 10 h. 22, 1 h. 22, 3 h. 02, 5 h. 42, 10 h. 22. "Ellery Queen", 10 h. 12, 1 h. 12, 3 h. 30, 6 h. 10, 8 h. 50.

Ciné-Guide

Indications sur quelques films à l'affiche aujourd'hui (Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés, Ottawa 1937)

"Cinéma de Paris"

L'HOMME DU NIGER — Drame d'aventures. Interprètes: Harry Barr, Victor Francen, Annie Ducoux, Jacques Dumestre, Blanche Denège, un habitué. SCENARIO — Trois officiers au Soudan, le commandant Bréval, un major un lieutenant, traversent le désert à la recherche de la civilisation. Bréval voudrait édifier un barrage qui lui rendrait son ancienne fortune. Un aventurier en mission approuve son projet. Le savant est accompagné de sa fille qui s'éprend du lieutenant. Trois ans plus tard, le lieutenant est entré en France pour le mariage. Bréval apprend qu'il est atteint de la peste. Désespéré, il dément et disparaît. Sa fiancée, cruellement atteinte et qui le croit mort, épouse le jeune officier. Trois ans plus tard, Bréval a remporté le Soudan déguisé en marchand de soie et sous sa direction occulte donne des instructions pour la construction du barrage. Enfin, l'oeuvre est achevée et Bréval est guéri. Mais le lieutenant revient au Soudan avec sa femme; celle-ci rencontre Bréval; ils s'aiment et se marient; ils ont un fils et se réconcilient. Bréval se réveille et se découvre un bras enroulé autour de sa femme. Bréval défend son oeuvre et réussit à ramener les noirs à la civilisation. Bréval, en s'enfuyant, lui tire un coup de fusil qui le tue.

"Saint-Denis"

LE JOUR SE LEVE — Drame. Auteur: Jacques Viot. Réalisateur: Marcel Carli. Scénario: Jules Berry, Jules Berry, Aristide, Jacqueline Laurent. Pour public averti. SCENARIO — François, ouvrier dans une usine, a fait la connaissance de Françoise et lui propose le mariage. Sans se douter entièrement que Françoise est gravement malade et va le soir même retrouver un dressier de chiens savants, Valentin, François apprend que Françoise se croit enceinte et se prétend le père de Françoise. Troublé par cette confidence, il retourne auprès de Françoise, ancienne amie de Valentin, qui le déçoit et lui révèle le feu de Valentin. Alors Françoise le tue; il sera arrêté par la police. PAPIKA — Comédie musicale. Vedettes: René Lefèvre, Irène de Zilany, Christiane Delnye, Pierre Etcheperre, Germaine Laroche, Marianne Chapiro. Pour public averti. SCENARIO — Une petite Hongroise, Ida, débarque chez son amie parisienne Juliette Charvin pour lui apprendre quelle est amoureuse d'un Charvin rencontré à un bal. Justement le Charvin est le beau-frère de Juliette. Ida se dégoûte en femme de chambre, séduit son bien-aimé, se marie par le concubage de Juliette. Pourqu'il finit par se débrouiller dans toutes ces intrigues, Charvin cadet épousera Ida.

"Capitol"

LET GEORGE DO IT — Comédie. Vedette: le comédien anglais George Formby. Pour tous. "Loews"

THE PHILADELPHIA STORY — Drame. Vedettes: Katherine Hepburn, Gary Grant et James Stewart. Pour public averti.

"Palace"

COME LIVE WITH ME — Comédie sentimentale. Vedettes: James Stewart, Hedy Lamarr. Pour public averti. "Princess"

SO YOU WON'T TALK — Comédie avec Joe E. Brown. Pour tous. ELLERY QUEEN — Drame policier. Vedettes: Ralph Bellamy, Margary Lindsay. Pour tous.

"Imperial"

FOUR MOTHERS — Film épisodique qui débute avec Four Daughters et met en vedettes les sœurs Lane et Gale Page. Pour tous. SOUTH OF SUEZ — Drame d'aventures. Vedettes: George Brent, Brenda Marshall. Pour public averti.

"Le Soldat de Chocolat" aux Variétés Lyriques

Pourquoi Bumerli portait-il des chocolats au lieu de balles dans sa cartouche? Personne ne le sait peut-être, mais c'est là un des jalons de l'intrigue de l'amusante opéra "Le Soldat de Chocolat" que les Variétés Lyriques présenteront les 20, 21, 22 et 23 mars prochains, au Monument National. Les codirecteurs Charles Goulet et Lionel Daunais ont eu la main heureuse dans le choix de leur représentation au mois de mars de la saison 1940-41. Il y avait longtemps que les demandes se faisaient nombreuses et pressantes. Les codirecteurs attendaient le moment le plus propice pour mettre à l'affiche cette opérette dont la musique est d'Oscar Strauss et du meilleur Oscar Strauss. Rien n'a été négligé. Cette représentation sera assurément l'une des plus hardies, des plus amusantes et des plus populaires de la saison. Si l'on table sur la rapidité avec laquelle les billets s'envolent, on peut se demander si la direction ne jouera pas à bureaux fermés comme ce fut le cas pour La Mascotte, Naughty Marietta et La Margoton du Ba-taillon, qui fut le plus grand succès de rire encore vu aux Variétés Lyriques. Retenir ses billets maintenant c'est s'assurer de connaître cette charmante idylle de Nadina et Bumerli au pays de la fantaisie musicale et de la comédie. Réservez dès maintenant.

LE 18 MARS, AU PLATEAU

Advertisement for Raoul Jobin, featuring a portrait of the singer and text: 'Raoul JOBIN, qui chantera à l'Auditorium du Plateau, le 18 mars prochain, photographié dans le costume qu'il portait lors de la représentation de "LOUISE", avec Grace Moore.'

CINEMA DE PARIS

le et dernière semaine. VICTOR FRANCCN dans "L'HOMME DU NIGER"

ARCADÉ

aujourd'hui à la scène Antoinette GIROUX - François ROZET "La Belle Aventure" avec Jeanne DEMONS et Jacques CAELAN Réservez vos billets à F. 1104.

LOEWS

3ème semaine CARY KATHERINE JAMES GRANT - HEPBURN - STEWART "THE PHILADELPHIA STORY"

PALACE

A l'affiche JAMES HEDY STEWART - LAMARR "COME LIVE WITH ME"

CAPITOL

A l'affiche GEORGE FORMBY "LET GEORGE DO IT" "LONE WOLF KEEPS A DATE"

PRINCESS

A l'affiche JOE E. BROWN "SO YOU WON'T TALK" "ELLERY QUEEN"

IMPERIAL

2 derniers jours Priscilla LANE - Lola LANE Rosemary LANE - GALE PAGE "FOUR MOTHERS" 2ème spectacle: GEORGE BRENT "SOUTH OF SUEZ" Prix: 20 - 25 - 34

ST DENIS

118 boulevard d'un amour sans espoir

JEAN GABIN

JULES BERRY - JACQUELINE LAURENT "LE JOUR SE LEVE"

LE JOUR SE LEVE

René LEFEVRE - IRÈNE DE ZILANY - CHRISTIANE DELNYE - PIERRE ETCHÉPERRE - GERMAINE LAROCHE - MARIANNE CHAPIRO "PAPRIKA"

Chambre de Commerce des Jeunes (District de Montréal)

AUDITORIUM DU PLATEAU Récital Raoul JOBIN 18 MARS

ténor "Metropolitan Opera Company" \$2.00-1.75-1.40-1.15 et 85 (taxe incl.) En vente chez Ed. Archambault Eng. IMPRESARIO: Charles Goulet.

POSITIVEMENT LES CINQ DERNIERES REPRESENTATIONS

CE SOIR Demain et samedi: soirées Samedi et dimanche: matinées

Advertisement for 'Fridolinons '41' featuring a soldier and a rifle. Text: 'Fridolinons '41' Monument National, Pl. 4466. En Croisade du Rire'.



A Québec

## Les Statuts refondus

La Commission Desilets et la Commission Phaneuf — Impressions des Statuts en 1941

Québec, 5 — A l'ouverture de la séance d'hier après-midi, de la Chambre, on vota en troisième lecture la loi modifiant la loi des mines de Québec et la loi modifiant la loi des produits laitiers. On vota ensuite en deuxième et en troisième lecture l'amendement apporté à la loi modifiant la loi des actions pénales. La troisième lecture de la loi aura lieu à la prochaine séance.

Après la discussion sur le bill des maladies vénériennes, la Chambre passe à la deuxième lecture de la loi de M. Girouard concernant les Statuts refondus 1941. M. Duplessis, M. Girouard déclare que cette loi promulgue les Statuts par le lieutenant-gouverneur en conseil.

En comité plénier, M. Duplessis déclare que le gouvernement présente actuellement trois lois au sujet des Statuts, des lois qui auraient pu être fusionnées en une seule et épargner ainsi bien des dépenses. Il demande le nom des membres actuels de la Commission chargée de la refonte des Statuts.

M. Girouard répond que ce sont MM. E. Phaneuf, Delma Landry et B. Deslin.

M. Duplessis ajoute que la commission nommée par son gouvernement offrira beaucoup plus de garanties de compétence avec MM. Auguste Desilets, Buchanan et Gérard Simard. M. Phaneuf, dit-il, n'a pas les qualifications de M. Desilets. Il a été question de lui comme président de la commission des locataires. Quant à M. Landry, on connaît sa valeur législative. Il y a M. Devlin qui est un charmant garçon, un excellent avocat appartenant à un bon bureau légal.

M. Girouard déclare qu'il n'a rien à dire sur la compétence de la commission qui avait été nommée par l'Union Nationale. Le chef de l'opposition, dit-il, n'a pas de difficulté lui-même à admettre la compétence de celle que nous avons nommée. Je suis content de voir qu'au moins un des membres de la commission a trouvé grâce devant lui.

M. Girouard, à une autre question de M. Duplessis, dit que c'est l'intention du gouvernement de faire imprimer les Statuts dès l'année 1941.

M. Duplessis demande s'il est vrai que le gouvernement est en pourparlers avec le Soleil au sujet de l'impression des Statuts. M. Girouard répond que de nombreuses imprimeries de la province veulent obtenir ce travail d'impression et il souligne que cette année on pourrait économiser une somme d'argent considérable en se contentant d'une seule impression au lieu de deux, comme cela se faisait auparavant.

M. Duplessis répond qu'il enregistre l'aveu du ministre qui admet qu'en 1925, son associé, M. Perrault, et M. Taschereau, ont gaspillé l'argent de la province en faisant faire deux impressions.

M. Girouard répond que l'habitude était de faire deux impressions, mais qu'on avait constaté depuis que les besoins n'exigeaient plus deux impressions.

Le comité étudie et adopte les six premières clauses de la loi et rapporte progressivement à la Chambre qu'il s'ajourna à cet après-midi à trois heures.

## Heure des Amis du Frère André

Ce soir, à 8 h. 15 p. m., une cérémonie touchante réunira au Sanctuaire du Mont-Royal les Amis du Frère André. Etant donné que nous sommes à la veille de la grande neuvaine, il y aura foule ce soir à l'Oratoire. Le R. P. Deguire, recteur, présidera la cérémonie. M. Paul Corbelle récitera les prières qui étaient chères au Frère André. Il y aura bénédiction des malades avec l'ostensoir.

## Le chargé d'affaires canadien reçu à Vichy

Vichy, 5 — M. Pierre Dupuy, chargé d'affaires du Canada, est reparti pour Londres hier après avoir été reçu deux fois par le maréchal Pétain. Il était autrefois premier secrétaire de la légation canadienne à Paris. Depuis l'armistice franco-allemand, il est retourné deux fois en France.

## "L'art de déplacer les questions"

Nous assistons à une offensive méthodique et persévérante en faveur de l'anglais. Cette campagne s'exprime par des discours et commence à porter des fruits : c'est ainsi que l'on adopte successivement plusieurs mesures en apparence inoffensives, mais dont l'ensemble risque de nous angliciser si nous nous laissons faire.

Dans L'ART DE DEPLACER LES QUESTIONS, M. François-Albert Angers répond à l'objection courante, que tous les Canadiens français doivent apprendre l'anglais pour épargner leur vie. La question est étudiée à fond, comme elle ne l'avait pas encore été, et par un spécialiste des choses économiques. Cette brochure dispose de beaucoup de sophismes et réduit à sa vraie proportion un problème traité à tort et à travers par les politiciens : le bilinguisme scolaire, cette grenouille dont on a entrepris de faire un boeuf...

Que l'on commande en même temps LA QUERELLE DU BILINGUISME : cet exposé complète l'autre ; un traité de l'aspect pédagogique, l'autre de l'aspect économique. Où l'on verra que pédagogie et économie font bon ménage.

10c l'ex., \$1.00 la douz., \$8.00 le cent, \$70.00 le mille, à l'Action Nationale, 3516, ave de Lorimier, Montréal. (Tél. AMherst 1977) et au "Devoir".

Colonisation

## A l'école Duchesnay

Les cours de perfectionnement technique à 50 inspecteurs de colonisation

Québec, 5. — Les cours de perfectionnement technique que suivent actuellement 50 inspecteurs de colonisation, à l'École d'industrie forestière de Duchesnay, se termineront vendredi de cette semaine. Un deuxième groupe d'inspecteurs, aussi nombreux que le premier, arrivera à Duchesnay le 10 mars, pour y suivre des cours semblables jusqu'au 21 mars.

Un ministre de la colonisation, les autorités se déclarent enchantées de la façon dont ces cours ont été suivis par tous les inspecteurs présents. L'intérêt porté par chacun a démontré que tous étaient avides de s'instruire davantage des choses de leur métier. Les forums ou discussions ouvertes tenus après les différents cours ont été d'un vif intérêt. Ils ont suscité des échanges de vues intéressants sur une multitude de sujets et de problèmes que l'inspecteur de colonisation rencontre, à chaque coin de lot, on pourrait dire, dans l'exercice de ses fonctions.

Voici la liste des cours donnés au cours de la semaine, et par qui ils furent donnés :

Lois générales de colonisation, lois municipales et scolaires, et leur application en régions nouvelles; M. Adjuitor Dussault, conseiller juridique du ministère de la colonisation.

Arpentage-boussole-mise en plan: M. Eric Hudon, directeur de l'École d'industrie forestière de Duchesnay.

Classification des sols: M. Zéphirin Rousseau, professeur à l'Université Laval, et auparavant chef de la classification des sols au ministère de la colonisation.

Recommandation des colons, billets de location, transports, révoquant: MM. R. Greffard et P.-A. Caya.

Protection de la forêt-brûlage des brûlés: M. G. H. Bernier, du service de la protection des forêts.

Ponts-ponceaux-murs de soutènement-construction et entretien de chemins de colonisation: MM. Paul Vincent et Adolphe Simard.

Explication et application des formules 77-78 et 88: MM. Régis Lavoie et Geo. Legendre.

Primes et règlements: M. Geo. Legendre.

Coupes de bois (règlements, coupes illégales, affidavit) rapports des marchands de bois, abandons, annulations et remboursements des droits de coupes: M. J. O. Nadeau.

Relations entre inspecteurs et colons, rôle social et éducatif de l'inspecteur, son influence morale: abbé Jean Bergeron, missionnaire colonisateur.

Secours aux invalides nécessaires: M. Louis Lessard.

Plans d'établissements: fédéral-provincial; M. Alphonse Hardy. Plan provincial: M. P. A. Savard.

Constructions de maisons et grandes-étables: MM. Eugène Gagné et C. Léveillé.

La journée de dimanche, après l'assistance aux offices religieux, a été employée aux examens sur les cours reçus à date.

Hier, les cours ont porté sur l'agronomie, le potager, l'organisation coopérative et l'organisation agricole du colon, grains de semence, etc., par M. André Gagnon, B. S. A.

Les autres cours de cette semaine porteront sur les procédés complets, le mesurage du bois et le tétré de surface, la protection des plantes, la coopération en pays de colonisation, etc.

Judi soir, il y aura une causerie intitulée: "Pour mieux vivre sur son lot", par M. Jean Parrot, agronome et chef de district de Chicoutimi.

Vendredi, les inspecteurs quitteront Duchesnay dans le cours de la journée, après un séjour de douze jours à l'école.

## Le feu à l'église du Saint-Enfant-Jésus

Les flammes sont maîtrisées en quelques minutes

Un incendie a éclaté hier soir vers sept heures dans l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End. A l'arrivée des pompiers venus nombreux sur mesure de précaution, l'on découvrit que des flammes perçaient du côté sud, près de l'entrée principale de l'église, où il y avait des bénitiers. A l'aide d'une puissante lance, les flammes furent maîtrisées en moins de dix minutes. Comme les pompiers se retiraient, les femmes de la paroisse entraient dans le temple pour l'exercice de la retraite, qui ne fut pas interrompu. On attribue le feu à un fumeur imprudent qui aurait allumé une cigarette avant de sortir de l'église. Les dégâts sont légers.

## Le révérend Shields et l'unité canadienne

Toronto, 5 (C.P.). — Le révérend T. T. Shields, pasteur du temple de la rue Jarvis, a dit hier, que "toute tentative d'amoinir la liberté religieuse dont jouit tout Canadien en vertu de la constitution ne contribuera pas à l'unité canadienne".

Le révérend Shields commentait une déclaration du député libéral de Pontiac, M. W. R. McDonald, qui a demandé à la Chambre des communes que le "Gospel Witness" soit suspendu si moins qu'il ne cesse de publier les sermons du révérend Shields. M. McDonald alléguait que ce journal constitue une menace pour l'unité canadienne.

## Les notaires et la littérature

La prochaine réunion de l'Association du Notariat du district de Montréal, aura lieu au Cercle Universitaire, vendredi, le 7 mars, à 8 h. 30 du soir.

M. le notaire Albert Pelletier, député-régistrateur de Montréal, donnera une causerie intitulée: "Les notaires canadiens et la littérature".

## Immeuble incendié rue Saint-Paul

Trois alarmes — \$50,000 de dommages — Les pompiers luttent pendant quatre heures — Aucun blessé

Un violent incendie s'est déclaré hier dans un immeuble de quatre étages portant le numéro 709 ouest rue Saint-Paul. Cet établissement abritait les maisons suivantes: James-T. Doherty Manufacturing Co. Reg., produits chimiques, qui occupait le sous-sol et le rez-de-chaussée de la bâtisse; Wheeler Broom, Mop & Life Belt Co., qui occupait le deuxième étage; la maison K.-S. Chemicals, Reg., 3e étage, et le quatrième plancher était inoccupé au moment de l'incendie, qui causa des pertes évaluées à environ \$50,000 et qui ne sont que partiellement couvertes par les assurances.

Vers 6 h. 30, hier soir, M. James Holmes, président de la maison Beveridge Supply Co. Ltd., aperçut des flammes et de la fumée, qui se dégageaient du troisième et du quatrième étages de l'immeuble situé en face. Deux autres alarmes furent être sonnées, par la suite. Vers 6 h. 48, les flammes faisaient rage aux étages supérieurs et elles se dégageaient de l'avant et de l'arrière de l'immeuble, menaçant de destruction non seulement cet immeuble, mais aussi de nombreux autres, dans le proche voisinage. Les nombreux pompiers commandés par le directeur du service des incendies, M. Raymond Paré, et son adjoint, M. John Roche, travaillèrent avec acharnement à l'aide de puissantes lances, qui jetaient des tonnes et des tonnes d'eau dans le brasier. Une partie des lances étaient dirigées de façon à former une garde pour les édifices voisins. Aucune explosion ne se produisit, bien qu'il y eût de la naphthaline entressée au sous-sol de l'immeuble. A 10 h. 27, hier soir, soit quatre heures après que l'alerte initiale fut sonnée, les pompiers étaient maîtres de l'incendie. Toutefois, un contingent d'hommes demeura sous les lieux toute la nuit afin de dépisier rapidement tout retour de feu qui, aurait pu couvrir dans les cendres et s'alimenter rapidement à quelque produit chimique. Les principaux hôpitaux de Montréal dépêchèrent des ambulances sur les lieux. Des centaines d'agents de police et d'officiers de la police municipale se rendirent sur place. En plus de l'édifice incendié, il va sans dire que d'autres firmes environnantes ont eu à souffrir des dommages causés par l'eau et la fumée. Parmi celles-ci on compte une chambre de dépôt de la Dawes Brewery. Des dommages furent aussi causés chez Imperial Electrical Works; J.-E. Edwards & Cie, et Robertson & Parkers.

## Un pacte avec les Etats-Unis

Washington, 5 (A.P.). — Les Etats-Unis et le Mexique ont commencé des pourparlers sur les problèmes de défense mutuelle en cas d'agression, d'après un accord dont le teneur a été annoncée hier soir par le département d'Etat. Cet accord est presque l'équivalent d'un pacte d'assistance mutuelle. C'est le premier que les Etats-Unis négocient avec une nation de l'Amérique latine, pour faire suite au congrès des républiques américaines tenu à la Havane au mois de juillet dernier.

L'entente est semblable à celle que les Etats-Unis ont établie avec le Canada et qui pourvoit à certains aspects de la défense conjointe des deux pays. Maintenant que le Mexique est le signataire d'un nouvel accord de défense, on croit que les Etats-Unis étudient un vaste programme de ce genre avec les autres pays de l'hémisphère occidental.

## L'hôpital Notre-Dame représenté aux funérailles de Banting

Le docteur Albert Bertrand, chef des Laboratoires, à l'hôpital Notre-Dame, représentait officiellement cette institution aux funérailles de sir Frederic Banting, qui ont eu lieu hier après-midi à l'Université de Toronto.

Le docteur Bertrand était un ami personnel de sir Frédéric Banting.

Mexique

## Biographies de Ouimet

La vente de cette entreprise est annulée

M. le juge MacKinnon, de la Cour supérieure, a annulé hier deux contrats de vente. M. Aurèle Patenaude avait acheté de M. Raphaël Ouimet, le 15 février 1939, une entreprise connue sous le nom de "Biographies Canadiennes-Françaises de Ouimet". La vente avait été faite pour un montant comptant de \$2,500, plus trois versements annuels de \$3,000 chacun. Comme paiement comptant M. Patenaude a cédé à M. Ouimet une maison qu'il possédait à l'Ile-aux-Noix.

M. Patenaude, estimant que cette entreprise ne rapportait pas autant qu'on le lui avait représenté, a pris une action pour faire annuler ces transactions. Le juge a conclu que le demandeur a été induit en erreur, et a maintenu l'action et annulé les contrats.

## Leveage d'animaux à fourrure

Québec, 5 — Les éleveurs d'animaux à fourrure en captivité sont tenus selon la loi de se procurer un permis d'élevage. (Section VIII, Chap. 86, Statuts refondus de Québec).

Les éleveurs ou gardiens d'animaux à fourrure qui négligent de se conformer à ce règlement sont passibles d'une amende n'excédant pas \$100, et d'un emprisonnement de 2 à 6 mois, et ce, en plus de la saisie et de la confiscation des animaux gardés en captivité ainsi que des fourrures qui en proviennent.

Les permis doivent être renouvelés chaque année.

Les intéressés voudront bien faire leur demande de permis au chef de la Division de la Médecine Vétérinaire, Ministère de l'Agriculture, Québec.

## Le R. P. Blay, décédé

Rome, 5 — Le R. P. Carmelo Blay, 64 ans, administrateur de la Fraternité des Pères diocésains et collaborateur du Pape durant la guerre civile d'Espagne pour ce qui est du secours aux prisonniers et réfugiés, est décédé, dimanche dernier, des suites d'une affection cardiaque. Après la guerre civile, le général Francisco Franco le décora de la grand-croix de l'Ordre d'Isabelle.

Né à Paris, le 12 septembre 1904, le R. P. Henri Barabé, après ses études au Collège de Lévis, entra au noviciat de Ville La Salle, le 15 août 1926, et y fit profession, le 15 août de l'année suivante. Il étudia la philosophie et la théologie au scolasticat et à l'Université d'Ottawa. Le chelier est art de l'Université Laval, licencié en théologie et bachelier en droit canonique de l'Université d'Ottawa, il fut ordonné prêtre le 8 février 1929, à Ottawa. Il a enseigné l'histoire et l'éloquence sacrée à l'Université d'Ottawa pendant dix ans.

Il est directeur actuel de l'Ecole de prédication des Missionnaires oblats de Marie-Immaculée au Cap-de-la-Madeleine. Il est très estimé comme conférencier à l'heure dominicale et l'on cite parmi ses ouvrages son livre *Quelques figures de notre histoire*.

## Quelques opinions... sur la Campagne de charité

"... Tous ceux qui, dans l'industrie, le commerce, sont en contact quotidien avec les ouvriers que la misère guette à chaque tournant, voient clairement la nécessité des organisations de charité pour prévenir et combattre la pauvreté et les maux qu'elle entraîne. Plus que jamais notre plus grand souci doit être d'améliorer les conditions sociales des Canadiens français, si nous voulons préparer pour l'avenir une nation saine, joyeuse et invincible".

C.-A. GASCION,  
de l'Association des marchands détaillants (président de la section provinciale de l'épicerie).

"... Je ne pense pas qu'il y ait dans la métropole d'organisme plus bienfaisant que la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises, qui soulage des milliers de misères de tous genres.

"La guerre ne doit pas nous empêcher de venir en aide à tous les protégés de la Fédération qui comptent encore plus sur nous que par les années passées. Je suis sûr que la prochaine campagne de charité remportera, malgré les circonstances pénibles actuelles, un succès sans précédent".

J.-D. BOILEAU,  
de l'Association hôtelière.

## Conseil de l'imprimerie

C'est ce soir, à 1231 rue DeMontigny est, que doivent se réunir les membres du Conseil de l'imprimerie. Les représentants des syndicats affiliés doivent être présents afin de pouvoir se renseigner sur divers questions de toute première importance à l'ordre du jour. Les membres seront aussi en mesure de connaître certains détails intéressants au sujet de la convention collective de travail.

## "Maux présents et Foi chrétienne"

"Votre livre *Maux présents et Foi chrétienne* arrive au moment psychologique. J'y ai mis de grandes consolations à l'heure où la joie de vivre semble disparaître de la machine ronde. Voilà bien un livre doté d'une unité organique, ce à quoi nous n'avons pas été trop habitués jusqu'ici au Canada français. Son style, vivant, direct, nerveux, provocateur, habille on ne peut mieux une pensée toujours substantielle et orthodoxe... et souvent hardie dans son ortho-do-xe. Par le R. P. Georges SIMARD, O.M.I. xie même."

(Signé) Sôraphin MARION  
Volume de 216 pages, au comptoir ou par la poste, \$1.00. Service de Librairie du Devoir.



"Toute tâche honnêtement accomplie est une contribution à la victoire."

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA.

## PLUS DE TRAVAIL—PLUS D'ÉCONOMIE—

Telle doit être notre réponse au défi d'Hitler—et telle est la vôtre sans doute! Travaillez et économisez—économisez le plus que vous pourrez afin d'acheter sans délai des Certificats d'Épargne de Guerre! Ces certificats vous offrent un placement de tout repos—en même temps que l'occasion de servir votre pays et de vous assurer pour plus tard une saine protection financière.

Cette compagnie, avec ses 10,700 employés, fait sa part. Un système de souscription à même les salaires a été mis en vigueur et l'objectif, qui est la participation des employés dans la proportion de 100% et 5% du montant payé en salaires, sera bientôt atteint. Tous nos employés déploient en ce moment une grande activité pour la vente des Timbres d'Épargne de Guerre. Dans tous nos bureaux des provinces de Québec et d'Ontario, on vend des Timbres d'Épargne de Guerre. Tous nous devons maintenant montrer ce que signifie pour nous le Canada.

**G. M. GRANT,**  
Gérant.

En service actif devant des ailes aux motifs

A Québec

La loi sur les maladies vénériennes

Objections au bill au sujet du secret professionnel médical — Les pouvoirs exceptionnels accordés au directeur médical de la division des maladies vénériennes — Explications de M. Henri Groulx

Discussion intéressante exempte de tout souci politique

(Par ALEXIS GAGNON)
Québec, 5 — Les députés ont consacré la séance d'hier au projet de loi de M. Henri Groulx, ministre de la Santé, sur les maladies vénériennes.

La discussion, exempte de tout souci politique, a été des plus instructives.
Dès le début de la séance, M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition, a déclaré que l'opposition approuvait sans réserve le principe du bill, soit la lutte contre les maladies vénériennes, et qu'elle allait voter le bill en seconde lecture. On sait, en effet, que le vote donné sur la seconde lecture d'un projet de loi porte sur le principe même.

Par contre, plusieurs députés de l'opposition, notamment MM. les docteurs Albiny Paquette, et Camille Pouliot, et M. Duplessis, ont fait valoir plusieurs objections sur les moyens préconisés.

Il y a unanimité sur la clause du projet de loi au sujet des prostituées, racoleuses, vagabondes, ou délinquants en matière de délit sexuel.

Le secret professionnel
Mais il y a divergence marquée d'opinion quant au secret professionnel médical. On sait qu'en vertu du projet de loi, les maladies vénériennes étant assimilées aux maladies contagieuses, au point de vue légal, tout médecin est tenu d'en faire la déclaration aux autorités provinciales compétentes, dans un délai de 48 heures, mais en utilisant un numéro matricule, au lieu du nom, avec mention de l'âge, du sexe et de la municipalité.

Si un patient, après un délai de 20 jours, refuse, néglige ou cesse de suivre régulièrement le traitement requis, sauf avis d'un autre médecin que ce patient suit tel traitement, le médecin doit en avvertir les autorités provinciales compétentes et là et alors donner les noms et adresse véritables.

De plus le projet de loi abolit, dans une très large mesure, le secret professionnel quant aux maladies vénériennes. Car on lit à l'article 5, au second paragraphe, ce qui suit:
«Le médecin qui communique les informations requises par la présente loi ou par les règlements faits sous son autorité, de même que le médecin qui, lorsque la chose est nécessaire pour empêcher la contagion et pour les fins de la justice, croit devoir mettre en garde les personnes exposées à la contagion de maladies vénériennes, n'est pas et ne doit pas être tenu au secret professionnel».

M. le Dr Albiny Paquette estime que le but poursuivi dans la loi est des plus louables, mais que les moyens auxquels l'on recourt auront l'effet contraire à celui que l'on attend.

Il ne faut pas oublier, dit-il, que si un nombre de plus en plus grand de maladies vénériennes, soit 60% dans notre province, vont se faire soigner chez le médecin, c'est avant tout parce qu'ils ont une confiance absolue dans le secret professionnel que le médecin a juré de garder lorsqu'il a été reçu médecin. Libérer le médecin du secret professionnel, cela nuira aux infortunes graves chez les malades honteux qui recourront alors à des pharmaciens, qui malheureusement à des charlatans ou des empiriques. Dans le cas des médecins qui pratiquent dans les grandes villes, la précision des ces maladies sont supposées exercer les plus grands ravages, les maladies recourront le plus souvent à de faux noms et adresses.

M. Paquette estime que si on applique la loi avec rigueur, la proportion de 60% actuellement soignée par les médecins tombera à 20%.

Les pouvoirs du directeur médical
Les députés de l'opposition ont signalé aussi d'autres ennemis sur les pouvoirs exceptionnels accordés au directeur médical de la division des maladies vénériennes. Celui-ci lorsqu'un médecin lui dénonce un client récalcitrant ou négligent, peut faire mener une enquête, et si ledit client est reconnu infecté ou à l'état de contamination, le directeur peut obliger à se faire soigner, et s'il le juge nécessaire, l'interner dans un hôpital, ou en prison, ou autre lieu de détention, aussi longtemps qu'il le faudra pour que cette personne reçoive le traitement requis et ne soit plus susceptible de propager l'infection».

IENT DE PARAITRE
Adieu, Paris!
Journal d'une évacuée canadienne 10 mai — 17 juin 1940 par Simone ROUTIER

C'est là le premier récit publié au Canada sur les malheurs de la France. Mademoiselle Simone Routier, qui vivait à Paris depuis quelques années, nous fait part de ces heures terribles crânement vécues et relatées dans un style sobre, dynamique et nuancé. (Séraphin Marion).
«Votre journal, écrit Louigny de Montigny, est bien fait pour donner à nos compatriotes la vision — et la conscience — de la guerre que nous n'avons pas voulu, mais qu'il nous faut de loin subir et, surtout, gagner à tout prix, afin d'épargner à notre pays et à nos familles les horreurs d'une invasion aussi cruelle et ruineuse que celle dont vous avez été témoin».
Ce livre se lit d'un trait. 1 volume broché, 160 pages. Prix: Exemplaire \$1.00. Par la poste, \$1.10. Service de Librairie du Devoir.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

Timbres historiques

Madame de Bullion

Huitième émission de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de commencer, à travers le Canada et les États-Unis, par l'entremise de sa filiale, l'Agence Duvernay, incorporée, la diffusion de la huitième émission de ses timbres historiques.
Cette série de papillons commémoratifs, inaugurée en 1934, s'enrichit cette année de trois nouvelles vignettes que tous ceux qui s'intéressent aux timbres, à l'histoire et aux oeuvres nationales voudront se procurer sans retard.

L'exécution de ces petits tableaux d'histoire a été confiée à M. Louis Joseph Dubois, artiste aussi habile que consciencieux. Jamais, en effet, M. Dubois ne se met au travail sans avoir d'abord consulté nombre d'auteurs, de gravures et d'estampes, afin d'assurer la précision historique de ses dessins.
Les timbres historiques de la Société, depuis 1939, mettent sous les yeux des personnages qui se rattachent étroitement à la fondation de Montréal, dont le troisième centenaire sera célébré l'an prochain.

Cette année, les papillons de la huitième émission sont le souvenir de Lambert Clouette que Laure Conan a fait revivre dans l'Œuvre, de Madame de Bullion, la bienfaitrice inconnue de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et la célébration de la première messe dite à Ville-Marie. Ces timbres, comme tous les précédents d'ailleurs, sont imprimés par la Lithographie du Saint-Laurent (limitée).

Le choix des couleurs, pour les papillons, a toujours fait l'objet d'une attention particulière; très heureux jusqu'ici, il semble que, cette année, il l'est encore plus que par le passé: les teintes adoptées sont à la fois claires, gaies et sobres; elles forment un bel ensemble composé des nuances suivantes: brun pâle, bleu turquoise, rouge Gibraltar, brun de Sienne, vert milori et jaune persan.
Un mot de celui de Madame de Bullion.
Angélique Faure, fille de Guichard Faure, secrétaire du roi, épousa, à l'âge de dix-neuf ans, Claude de Bullion, seigneur de Bonnelles, baron de Maulévrier, conseiller d'État et surintendant des finances de France. Quand le révérend Père Charles Rapine, provincial des Récollets, lui présenta Jeanne Mance, au cours de l'hiver de 1641, Madame de Bullion était veuve depuis un mois. Son immense richesse ne l'avait cependant pas détournée de la dévotion; discrètement, mais avec une générosité royale, elle souscrivait à la plupart des oeuvres de charité de son temps.



MADAME DE BULLION, LA BIENFAITRICE INCONNUE DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

Pour aider à la fondation de l'Hôtel-Dieu à Ville-Marie, elle donna, à diverses occasions, plus de cent mille livres; somme considérable pour l'époque où le pouvoir d'achat d'une livre, soit vingt sous, valait certainement le dollar d'aujourd'hui.

Sans les grandes largesses de Madame de Bullion, la fondation de Ville-Marie aurait-elle été possible?
Née en 1593, Madame de Bullion mourut en 1662, après avoir répandu une bienfaisante pluie d'or sur la colonie naissante de Ville-Marie. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal devait à celle qui fut connue sous le nom de la bienfaitrice inconnue l'hommage d'un timbre commémoratif.

Collées au verso des lettres et des colis, ces vignettes font connaître, au pays et à l'étranger, les personnes les plus célèbres de l'histoire du Canada et font en même temps une propagande discrète, mais efficace, pour les fêtes du troisième centenaire de Montréal. Plus il y en aura de répandues à travers l'Amérique, plus nombreux les touristes viendront visiter en 1942 la plus grande ville française libre du monde: Montréal.

Acheter ces timbres, c'est aussi aider la Société de Saint-Jean-Baptiste à maintenir ses nombreuses oeuvres et initiatives, toutes de nature à assurer, en terre d'Amérique, la survivance de la civilisation française implantée sur ce continent par ces hardis et courageux Français du XVIIe siècle: nos pères.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Agence Duvernay, incorporée, au numéro 1182 de la rue Saint-Laurent, à Montréal.

CARNET D'UN SOLITAIRE
La Foi vivante
PAUL L'ERMITE
Un petit livre (134 p.) de lumière, de réconfort, d'encouragement intense, tout d'inspiration, «qui, travaillés d'un vouloir-vivre surnatu rel, restent par obligation plongés dans le climat révoche et la mauvaise odeur du siècle». (P. Lamarque, O.P.).
En vente au Devoir, 35 sous l'unité. Par la poste 40s.

Appel de Mgr l'archevêque en faveur de la prochaine campagne de charité

ARCHÉVÊQUE DE MONTRÉAL
L'Honorable M. Philippe Brail, président de la Campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, 55 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal.

La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises commença bientôt sa nouvelle campagne annuelle. Elle se propose de recueillir la somme de \$441,500 pour nos pauvres de Montréal.

Comme nous sommes bien le mieux que nous souhaitons à la Fédération la plus grande succès possible.

Je vous remercie, de tout coeur, Monsieur le Président, d'avoir accepté la direction de cette campagne et de vous être prêt de transmettre l'expression de ma gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, vous secondent dans votre travail. Je demande à Dieu de bénir tous vos efforts et ceux de vos auxiliaires, et avec Son Excellence le gouverneur général du Canada «je rappelle à notre peuple la constante et solennelle obligation qui lui incombe de contribuer au maintien de ces organismes de charité qui lui est de notre devoir et de notre privilège de soutenir».

Que Dieu récompense au centuple le générosité de vos chefs, des auxiliaires et des bienfaiteurs de la Fédération.

Veuillez me croire, cher Monsieur le Président,
Votre bien dévoué en N.-S.,
+ Joseph Charbonneau,
Archevêque de Montréal.

La marine anglaise en Extrême-Orient

Voici un bulletin d'information préparé par l'Institut canadien des Affaires internationales:
Si le Japon décide de se porter hardiment à l'attaque contre Singapour ou contre les Indes orientales néerlandaises, quelles forces la Grande-Bretagne peut-elle rassembler pour parer le coup?
On peut se demander d'abord de quelles forces navales la Grande-Bretagne dispose pour tenir tête à la troisième marine du monde. Il est évidemment impossible d'évaluer avec quelque exactitude les effectifs navals anglais en Extrême-Orient. En temps de paix, ce qu'on est convenu d'appeler l'escadre de Chine se compose de 5 croiseurs, 1 porte-avions, 1 mouilleur de mines, 5 corvettes, 9 contre-torpilleurs et 17 sous-marins en sus de 3 croiseurs et d'un certain nombre de corvettes dans l'Océan Indien. La division néo-zélandaise de la marine royale compte deux croiseurs dont le fameux Ajax, et la marine royale australienne se compose de 4 croiseurs, de 5 contre-torpilleurs et de 2 corvettes. On ignore combien de ces unités sont demeurées dans les eaux orientales. On sait cependant que des navires australiens ont participé aux opérations en Méditerranée et que l'Ajax a livré bataille au large du Rio de la Plata.

La marine hollandaise dont la plus grande partie se trouve actuellement dans les Indes orientales néerlandaises, constituerait une alliée puissante. De tout temps, le gros de la flotte hollandaise est demeuré dans les colonies et il en est encore de même aujourd'hui, sauf pour ce qui est de quelques navires qui ont été détruits lors de l'invasion et de ceux qui servent ailleurs avec la marine royale anglaise. On évalue les effectifs de l'escadre des Indes orientales à 3 croiseurs, 8 ou 9 contre-torpilleurs, de 14 à 18 sous-marins, 42 torpilleurs et navires auxiliaires. Cette marine possède une puissante aviation et ses contre-torpilleurs et mouilleurs de mines sont construits de façon à pouvoir transporter des avions.

La principale faiblesse de ces deux marines — l'absence de vaisseaux de ligne — constitue également une faiblesse de leur alliée probable. La division d'Extrême-Orient de la marine des États-Unis, qui utilise tour à tour comme base Changhai et la baie de Cavite, aux Philippines, se compose, à ce que l'on croit savoir, de 2 croiseurs, 13 contre-torpilleurs, 12 sous-marins et une escadrière d'avions de patrouille. Elle a récemment reçu le renfort de puissantes forces aériennes. Il convient d'ajouter que le gros de la flotte des États-Unis, stationnée à Pearl-Harbour, dans les îles Hawaii, est en mesure de se porter à la rescousse s'il le fallait.

Pour compenser l'absence de vaisseaux de ligne, la Grande-Bretagne et ses alliés possèdent d'excellentes bases navales dans le sud-est de l'Asie. Hong Kong sur la côte de Chine peut recevoir tous les navires, sauf les plus gros cuirassés. Les bases des Philippines offrent des avantages limités. Ce sont là les avant-postes dans les eaux que domine le Japon. Outre une nouvelle base sur l'île d'Ambouma au coeur des Indes orientales, les Hollandais possèdent une base de toute première valeur à Surabaya, sur l'île de Java. Cette base constitue le pilier central de la défense du passage qui conduit à l'Océan Pacifique dans l'océan Indien, puisqu'elle se trouve exactement entre la base navale de Darwin sur la côte nord de l'Australie et la grande base anglaise de Singapour. Singapour est la plus puissante base navale du monde; elle est en mesure de recevoir les flottes réunies de la Grande-Bretagne et des États-Unis et de répondre à tous leurs besoins. Comme Hawaii se trouve à près de 5,000 milles des Philippines, la flotte de haut bord des États-Unis ne pourrait combattre dans ces eaux si elle n'avait l'usage de Singapour. Il existe plusieurs stations de ravitaillement en combustible, plusieurs ports, ainsi que les bases plus éloignées de Bombay dans l'Inde, de Trincomalee dans le Ceylan, d'Auckland en Nouvelle-Zélande, et de Sydney, où l'on est à construire de vastes bassins de radoub.

Le homard
Ottawa, 5 (D.N.C.) — Les tailles-limites pour le homard, qui ont été arrêtées en 1940, resteront les mêmes au cours de la présente année, a déclaré le ministre des pêcheries M. J.E. Michaud. Le ministre a dit qu'il avait étudié la question d'augmenter la taille minimale du homard dans les régions de mise en conserve du homard où, pour la première fois, l'année dernière, une taille minimale avait été arrêtée; toutefois, en raison de divers facteurs, il a été décidé de faire respecter pour une autre année encore la taille-limite de six pouces et demi. Les régions comprises en vertu de cette décision sont: les régions de la Nouvelle-Écosse à l'est de Halifax, sauf toutefois une petite étendue de la côte sise au sud-ouest du Cap-Breton, la côte orientale du Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Édouard et la côte de Québec. Aussi, a ajouté M. Michaud, les tailles-limites arrêtées au cours de plusieurs années passées, sur ces secteurs de la côte de l'Atlantique où il n'y a pas de mise en conserve du homard, ne seront pas changées.

L'anniversaire de M. L.-A. Taschereau
Québec, 5. — M. L.-A. Taschereau, ancien premier ministre de la province, célèbre son 74e anniversaire de naissance aujourd'hui. Il fut pendant 16 ans chef de gouvernement libéral à Québec, poste qu'il résigna en faveur de M. Adélard Godbout. M. Taschereau a aussi été durant 36 ans député provincial de Montmorency.

Aux États-Unis

Le débat général terminé au Sénat

Sur le bill d'aide à l'Angleterre — On va ensuite aborder l'étude des amendements proposés — M. Roosevelt nommerait un comité spécial pour l'aider dans l'exécution du programme de défense nationale et d'aide à la Grande-Bretagne

Washington, 5 (A.P.) — Le Sénat des États-Unis va terminer aujourd'hui le débat général sur le bill d'aide à l'Angleterre. Le sénateur Tobby (rép. New-Hampshire) termine la série des discours de l'opposition au projet. Dans le discours qu'il a préparé, il déclare que l'adoption du bill jetterait le pays dans la guerre, du soir au matin.

On pensait que le sénateur White (rép. Maine) répondrait ensuite aux attaques portées contre le bill, mais il semble que tout de suite après le discours de M. Tobby, le Sénat va discuter les changements peu importants proposés au bill par le comité des affaires étrangères du Sénat.

Viendra ensuite l'étude des amendements soumis par plusieurs sénateurs, notamment celui du sénateur Allender (dém. Louisiana) pour interdire l'envoi de troupes étatsuniennes hors de l'hémisphère occidental. Les partisans du gouvernement s'efforcent de trouver un compromis à ce sujet, en vue d'éviter une discussion longue et acrimonieuse.

Toutefois aucun accord n'est intervenu encore au sujet d'aucun des amendements soumis. Il y a entre 20 et 30 amendements à débattre avant que le Sénat puisse prendre le vote final.
Des gens bien informés ont annoncé aujourd'hui que le président Roosevelt nommerait un comité spécial pour l'aider à réaliser

le programme de défense nationale et d'aide à l'Angleterre. Quatre membres du cabinet formeront ce comité, avec peut-être M. Harry L. Hopkins, président du bureau de la production, les quatre ministres seraient MM. Hull, Stimson, Knox et Morgenthau, respectivement secrétaire d'État, de la Guerre, de la Marine et du Trésor.

Dans son discours, le sénateur Tobby préconise qu'à la place du bill proposé on accorde à l'Angleterre des crédits de \$2 milliards en retour de bases navales dans les possessions britanniques des Antilles. Avec cet argent l'Angleterre pourrait acheter du matériel de guerre aussi vite que les États-Unis pourraient en produire, et un tel projet passerait au Congrès en 48 heures. Ce serait l'aide à l'Angleterre la plus rapide possible, sans engager les États-Unis dans la guerre, sans diviser le pays sur des questions controversées. Le Congrès garderait ses pouvoirs au sujet de la guerre, comme l'a voulu le peuple.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

De la paix à la guerre

"Ce livre montre les jalons d'ordre économique qui ont amené notre pays à participer à la guerre", écrit M. Camille L'Heureux, rédacteur politique au "Droit", en commentant "Le Canada et le bloc anglo-saxon" de Léopold Richer. 157 pages de documentation constituant un exposé historique de grande actualité; \$1.00 franco à la Librairie du "Devoir".

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE COURTIER EN A... NCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. Marquette 2383-2384
AVOCATS
Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbour 2841
BREVETS D'INVENTIONS
MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS par INVENTEURS
DEMANDE
ALBERT FOURNIER
934 ST-CATHERINE MONTREAL
COMPTABLES
Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J. Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carie, L.S.G., C.A.
A. Dugas, L.S.G., C.A.
Paul Huot, C.A., L.I.C.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709
Caron & Caron
Comptables Agréés Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
39, rue St-Jacques
Harbour 3635 MONTREAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

Chartré, Samson & Cie
Comptables Agréés - Chartered Accountants
LaRue & Trudel et de Samson Knight & Cie
Successeurs de
Maurice Chartré, C.A.
Jean-Louis LaRue, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.
Léon-Carlé, C.A.
Paul-E. Brunet, C.A.
Jacques Angers, C.A.
G. Frank Lafferty, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Jean-Lacroix, C.A.
Maurice Samson, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A.
E. Harry Knight, C.A.
Gérard Maréchal, C.A.
Lucien-P. Bélier, C.A.
Léon-Rossignol, C.A.
Raymond Fortin, C.A.
Réal-A. Rouleau, C.A.
Jean-Paul LaRue, C.A.
Guy Bernard, C.A.
Montréal Québec Rouyn

P.-A. GAGNON
Comptable Agréé Chartered Accountant
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. Harbour 5990
Léon-A. Hurtubise
C.P.A.
Comptable public licencié
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: Harbour 1553

Vient de paraître
A travers la France meurtrie
par Pierre TRIOLET, évacué
Six semaines de voyage. Six semaines de misère. Présentation par Joseph Léolit, auteur de "La Croix païenne".
Volume de 115 pages. Au comptoir 50c; par la poste 60c, taxe comprise.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"
Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT



LA VIE SPORTIVE

L'expérience a bien servi aux Jérômiens

Les Jérômiens ont augmenté leur avantage sur les Cataractes de Shawinigan en gagnant la troisième partie de la série finale pour le championnat de la Ligue Montreuil de Hockey, hier soir, au Forum, par un résultat de 5 à 2.

Les quatre mille spectateurs à la toute d'hier ont pu constater qu'il existait une grande rivalité entre les deux équipes car le jeu fut très rude et deux batailles éclatèrent au cours de cet engagement.

Les Jérômiens ont eu raison de leurs adversaires grâce à leur expérience et à leur habileté à profiter des opportunités, car ils eurent devant eux une équipe fort agressive et déterminée à l'emporter.

Bien que les Cataractes aient fait montre d'une plus grande rapidité que leurs adversaires durant les 60 minutes d'hostilités, l'expérience des Jérômiens et la solidarité de leurs joueurs de défense leur ont valu la victoire.

SAINT-JEROME: Archambault; Brown et Raymond; Blanchard; J. Gagnon et St-Pierre; McCormack, Lalonde, Hudon, Huguet, Lorrain, Hamelin, Desjardins et Poissant.

SAINT-JEROME: Archambault; Brown et Raymond; Blanchard; J. Gagnon et St-Pierre; McCormack, Lalonde, Hudon, Huguet, Lorrain, Hamelin, Desjardins et Poissant.

SAINT-JEROME: Archambault; Brown et Raymond; Blanchard; J. Gagnon et St-Pierre; McCormack, Lalonde, Hudon, Huguet, Lorrain, Hamelin, Desjardins et Poissant.

SAINT-JEROME: Archambault; Brown et Raymond; Blanchard; J. Gagnon et St-Pierre; McCormack, Lalonde, Hudon, Huguet, Lorrain, Hamelin, Desjardins et Poissant.

Joutes nulles à St-Vincent-de-Paul

St-Vincent de Paul, 5. — Les bandes sont noires d'amateurs, lorsque l'arbitre laisse aller le disque sur notre glace que le vent piquant du nord-ouest garde ferme contre les traits d'un soleil printanier.

La lutte a été pénible pour les nôtres. La 2e période des désavantage de 3 points, 3 beaux individus de Lacombe, Bourdon, Desautels. C'est un solide handicap.

Nos joueurs ont toutefois pu étudier la stratégie de l'adversaire que cet effort a fatigué. Tout le reste de la partie, conduits par Mageau, dont le jeu brillant les enchante, appuyés sur Larue et Sincennes, solides comme des rocs, ils le harcèleront sans répit. Le ralliement sera complet.

Intuite de dire qu'avec des joueurs de pareille qualité, contrôlés par les arbitres Collard et Choquette, le duel n'avait rien d'une promenade sentimentale, et s'est maintenu dans l'atmosphère des spectacles qui font plaisir à voir.

Le club Détroit est blanchi par les Rangers

New-York, 5. — Les Rangers de New-York semblent être serrement dans la lutte pour les séries éliminatoires car les hommes de Lester Patrick ont fait preuve d'une grande amélioration dans leur jeu depuis quelques semaines et ils auront leur mot à dire dans la lutte pour la possession de la Coupe Stanley.

Hier soir les Rangers ont mis une autre victoire à leur crédit alors qu'ils ont triomphé des Ailes Rouges de Détroit par un résultat de 6 à 0, ce qui est le pire échec subi cette saison par les protégés de Jack Adams.

Ce blanchissage est le deuxième de Dave Kerr depuis le début de la saison, mais Dave n'a pas eu à se surpasser pour se l'assurer car les Ailes Rouges ont été déclassées du commencement à la fin de la joute, et ils n'ont menacé de compter qu'à de rares occasions.

Les Rangers ont bombardé le jeune Johnny Mowers presque sans interruption. Ils ont compté un point à la première période, et une offensive soutenue dans les cinq dernières minutes de la seconde a permis à Kerr de marquer quatre autres points.

Bryan Hextall, qui mène la Ligue Nationale en buts, a augmenté son avance sur Sweeney Schriner, de Toronto, en déjouant Mowers deux fois, portant son total de buts à 25, quatre de plus que Schriner.

Alignement des équipes: RANGERS — Buts: Kerr; défenses: Heller et M. Patrick; centre: Watson; ailes: Hextall et L. Patrick.

Alignement des équipes: RANGERS — Buts: Kerr; défenses: Heller et M. Patrick; centre: Watson; ailes: Hextall et L. Patrick.

Alignement des équipes: RANGERS — Buts: Kerr; défenses: Heller et M. Patrick; centre: Watson; ailes: Hextall et L. Patrick.

Alignement des équipes: RANGERS — Buts: Kerr; défenses: Heller et M. Patrick; centre: Watson; ailes: Hextall et L. Patrick.

Le tournoi de hockey juvénile

Le tournoi de hockey organisé par Lucien Picard et Gaston Robert hat son plein. L'Ecole Chomedy de Maisonneuve, qui a enregistré deux victoires consécutives sur les Bombers et le Canadien, fut défait par Kik après deux périodes supplémentaires.

Ce soir, les Marchands de Saint-Marc rencontreront les Pirates de l'Ouest, au Mont-Saint-Antoine. La première place sera disputée entre le Saint-Marc, Brébeuf, Kik et Pirates de l'Ouest. Pour informations s'adresser à Lucien Picard, 2323, rue Lalonde, ou à Gaston Robert, CLairval 2120.

Sam Lo Presti s'est signalé dans les buts

Boston, 5. — Les Bruins de Boston sont passés seuls en tête de la Ligue Nationale de hockey lorsqu'ils ont triomphé des Eperriers Noirs de Chicago dans une joute très contestée, et qui a fourni la plus belle exhibition encore donnée par un gardien de buts et c'est Sam Lo Presti, une recrue des visiteurs, qui a été la vedette de la partie d'hier soir.

Presti a eu à faire face à 83 lancers, au cours de cette joute. Trois points seulement ont été enregistrés contre lui. Presti a arrêté 42 lancers, dont la plupart très difficiles, avant que Roy Conacher ait pu enregistrer le premier point des Bruins.

Ce but a égalé le score, après que Mush March eut donné l'avantage aux Eperriers à la première période. Milt Schmidt a compté à son tour peu avant la fin du deuxième engagement.

Les Bruins ont redoublé d'efforts à la troisième période, mais après huit minutes de jeu, George Allen et Max Bentley se sont échappés d'une attaque en masse et Bentley a pris le retour du lancer de Allen pour déjouer Frankie Brimsek.

Il ne restait qu'environ deux minutes à jouer lorsque Bill Cowley, qui avait aidé Conacher à compter, a donné une passe parfaite à Eddie Wiseman devant le filet de Chicago. Wiseman ne s'est pas trompé, et il a bien dirigé son lancer vers le coin du filet.

Ainsi, Cowley a baissé le record d'assistances, portant son total de la saison à 38, et abaissant le record de 37 établi par Joe Primeau, de Toronto, pendant la saison 1931-32.

Alignement des équipes: BOSTON. — Buts, Brimsek; défenses, Smith et Clapper; centre, Cowley; ailes, Conacher et Wiseman. Subs: Schmidt, Dumart, Bauer, Hollett, Crawford, Jackson, Reardon, Cain, Hill.

Alignement des équipes: BOSTON. — Buts, Brimsek; défenses, Smith et Clapper; centre, Cowley; ailes, Conacher et Wiseman. Subs: Schmidt, Dumart, Bauer, Hollett, Crawford, Jackson, Reardon, Cain, Hill.

Alignement des équipes: BOSTON. — Buts, Brimsek; défenses, Smith et Clapper; centre, Cowley; ailes, Conacher et Wiseman. Subs: Schmidt, Dumart, Bauer, Hollett, Crawford, Jackson, Reardon, Cain, Hill.

Alignement des équipes: BOSTON. — Buts, Brimsek; défenses, Smith et Clapper; centre, Cowley; ailes, Conacher et Wiseman. Subs: Schmidt, Dumart, Bauer, Hollett, Crawford, Jackson, Reardon, Cain, Hill.

Combat retardé

New-York, 5. — Le match de 10 rondes entre Lew Jenkins et Bob Montgomery, qui devait avoir lieu le 21 mars prochain au Madison Square Garden, a été remis hier afin de donner à Jenkins le temps de guérir une coupure au-dessus de son oeil droit.

Jenkins s'est infligé cette coupure au cours de son match contre Lou Ambers vendredi dernier. Le promoteur Mike Jacobs a dit qu'il demandera au Garden une date dans la dernière semaine de mars. Le titre de champion poids léger de Jenkins ne sera pas en jeu dans ce combat.

La première partie de la série finale

C'est ce soir que commence la plus importante série de la Ligue Senior de Québec car les clubs Royal de Montréal et Sénateurs d'Ottawa se lanceront dans la mêlée pour déterminer le champion de la Ligue et le club qui devra affronter les équipes dans les séries de la Coupe Allan, emblème du championnat amateur senior du Canada.

Cette première partie aura lieu dans la capitale fédérale et la série sera de trois dans cinq.

Gagnant du championnat au cours des deux dernières années, le Royal tentera ce soir de remporter sa première victoire de la saison sur la patinoire de l'Auditorium et devra battre les Sénateurs au moins une fois sur leur patinoire s'il veut conserver son titre.

La deuxième joute de la série sera disputée à Montréal dimanche après-midi et la troisième à Ottawa mardi, avec une quatrième, si nécessaire, ici, à une semaine de demain et la cinquième à Ottawa à une semaine de samedi.

La série devrait durer cinq parties car les deux clubs sont pratiquement de forces égales. Le Royal a remporté pratiquement sans effort la série contre les Royal Rifles de Québec et les Sénateurs ont éliminé le Cornwall sans perdre une seule partie.

Au cours des six parties disputées durant la saison régulière, les Sénateurs ont remporté quatre victoires et subi deux défaites, toutes deux au Forum. Chacune des joutes fut cependant très serrée, à l'exception d'une. Ottawa gagna à deux reprises par 4 à 3 en novembre. En janvier, les Sénateurs gagnèrent par 2 à 0 à Ottawa et perdirent le lendemain ici par 3 à 2. A la fin du mois, les Sénateurs gagnèrent par 5 à 2 chez eux et perdirent ici le lendemain par 2 à 1.

Le Royal sera privé des services de Paul-Marcel Raymond, auquel on a donné le surnom de "Phantom", à la suite de son magnifique travail en paralysant Stu Smith durant la série contre les Royal Rifles, et ont appelé Bobby Caragher, des juniors, pour le remplacer aux côtés de Jimmy Haggerty et John Acheson. Raymond se repose à l'hôpital après s'être déchiré des muscles dans le côté. Il sera peut-être prêt à jouer dimanche, mais Frank Carlin n'a pas voulu prendre de chance en le faisant jouer ce soir. L'absence de Raymond laissera le Royal à court car il lui manque aussi Joe Desroches, qui ne jouera plus de la saison à la suite d'une fracture du crâne, pendant que Jack Carthy est perdu pour les Sénateurs, s'étant fracturé l'épaule durant la série contre les Volants, mais l'Ottawa a de nombreux remplaçants.

La raquette au National

Les raquetteurs tiennent à adresser leurs plus sincères remerciements au président de l'Union Canadienne des raquetteurs et à ses organisateurs pour le chaleureux accueil et la magnifique réception dont ils ont été l'objet lors de leur récent voyage à Saint-Hyacinthe. Le président du National a été tout particulièrement honoré alors qu'on lui remit la superbe clef de la ville. Raquetteurs et raquetteuses sont fiers des succès qu'ils ont remportés à Saint-Hyacinthe. Mme Léa Asleck et M. Jacques Marchildon firent honneur à leur club dans leur section respective.

St-Guillaume se retire du jeu

Pierreville, 5. — Dimanche soir, le 2 mars, devant environ 800 spectateurs venus de toutes les paroisses environnantes, l'équipe de Pierreville, renforcée pour la circonstance, par les meilleurs de Sorel, recevait le Saint-Guillaume. La partie promettait d'être très serrée et excitante, en dépit d'un Saint-Guillaume affaibli par l'absence de trois de ses joueurs et pas de ses moins.

Pierreville compte le premier point, ce qui eut pour effet de fouetter l'énergie des gars de St-Guillaume et de leur faire enregistrer trois rapides points.

Le jeu devint alors très rude et les visiteurs, craignant des blessures graves à leurs joueurs, décidèrent de retirer leur équipe du jeu alors que le résultat était de 3 à 3. L'arbitre Houllard accorda la victoire au club Pierreville.

Trois rencontres à l'Auditorium

La Ligue de hockey Métropolitaine offrira ce soir son dernier programme régulier de la saison alors que trois parties seront à l'affiche, à l'Auditorium de Verdun, et l'on s'attend à une assistance considérable et à des joutes très contestées.

Dans la première partie le club de la Cité de Montréal rencontrera le Couvrette-Sauriol. De leur côté les joueurs de Bernard Couvrette tenteront de remporter une autre victoire pour rester en deuxième position de la Ligue.

Dans la deuxième joute les Civiques de Verdun auront à faire face aux Castors de Verdun. Les Civiques d'Alcide Gagnon sont maintenant en ligne pour les éliminatoires et avec Dame dans les filets cela n'est pas une mince tâche à accomplir. Ce dernier est en cinquième position avec un point en arrière du Ville La Salle, c'est dire qu'au cours de la soirée la bataille sera entre ces deux équipes pour la quatrième position et pour prendre part aux éliminatoires qui commenceront le 12 mars. Les hommes de Léo Payette ne se laisseront pas impressionner et comme leur position est assurée pour le détail ils s'efforceront de terminer la saison avec une autre victoire à leur crédit.

Dans la troisième joute les clubs Ville La Salle et Banque Canadienne Nationale qui ont remporté plusieurs succès depuis le début de la saison en viendront aux prises. Les hommes de Maurice Leblond seront en très grande forme et ils auront à batailler très dur s'ils veulent remporter une victoire et prendre part aux éliminatoires.

Le gérant Goyer du club de la Banque Canadienne Nationale espère bien qu'il terminera la saison avec une autre victoire afin de s'éloigner du Couvrette-Sauriol et demeurer en première position dans le classement final de la Ligue.

Dans les ligues du Parc La Fontaine

C'est dimanche après-midi que se disputent les finales pour les championnats des catégories junior, juvénile et midjet des ligues du Parc LaFontaine. Un service d'autobus partira à 1 h. 15 du chalet du Parc LaFontaine pour revenir à un même endroit après les joutes.

La première partie à 2 heures, sera disputée entre le Camille Brochu qui a terminé en tête du junior et le Paquette qui est arrivé champion de cette section l'année dernière. Le Camille Brochu a une puissante équipe tant sur la défensive que sur l'attaque tandis que le populaire Paul Stuart qui gère le Paquette emploiera des stratégies pour tenter de dérocher une seconde fois le titre du junior.

La seconde joute, catégorie juvénile, verra le Kik, champion de l'année dernière, s'attaquer au club Pennsylvania, habilement dirigé par Gérard Binette. Cette partie promet d'être très excitante. La dernière partie, catégorie midjet, mettra aux prises le Lassalle Taxi contre le LaFontaine. C'est la première saison que la catégorie midjet offre de si belles parties. Les amateurs en seront très satisfaits.

Trois lanceurs pour le Newark

Newark, 5 (A.P.) — Les Ours de Newark ont annoncé que trois lanceurs droitiers, qui sont actuellement sous contrat avec le club Birmingham de la Ligue Eastern, s'entendront avec les Ours le mois prochain.

Ces trois lanceurs sont John Bianco, de Brooklyn, Steve Roser, de Rome, N.-Y., et John Orr, de Chicago.

Le hockey professionnel et amateur

HIER SOIR, LIGUE NATIONALE (finale) Boston 3, Chicago 2. Rangers 6, Detroit 6. LIGUE MONTREAL (finale) St-Jérôme 5, Shawinigan 2. St-Jérôme mène 2-0 dans la série 3 de 5; 1 match nul. CE SOIR: LIGUE SENIOR Royal & Ottawa — 1er match, série 3 de 5. LIGUE AMERICAINE Pittsburgh & Philadelphie. Indianapolis & New Haven. Hershey & Springfield.

LES CLASSEMENTS LIGUE NATIONALE J. G. P. N. P. C. Pts Boston..... 32 23 8 12 145 94 58 Toronto..... 42 23 11 6 119 82 56 Detroit..... 43 18 13 10 96 92 46 Rangers..... 46 19 19 8 129 117 46 Chicago..... 44 14 24 6 111 132 24 Canadien..... 44 14 24 6 111 132 24 Américain..... 42 8 24 10 89 152 26

LES CLASSEMENTS LIGUE AMERICAINE section est Providence... 50 28 18 4 173 153 60 Springfield... 51 24 19 8 148 134 56 New Haven... 49 22 19 8 149 133 52 Philadelphie... 51 22 23 6 148 149 50 section ouest Cleveland... 51 25 17 9 167 147 59 Hershey... 48 23 20 6 167 157 52 Indianapolis... 48 16 23 9 115 142 41 Pittsburgh... 49 17 27 5 140 157 39 Buffalo... 50 15 26 9 136 147 39

Les étoiles de la Ligue Nationale

Par ANDY LITTLE (Star de Toronto)

Premier But Deuxième Broda (Toronto) Broda (Toronto) Clapper défense Seibert (Chicago) Stanowski défense Heller (Rangers) Apps centre Cowley (Boston) Bauer avant Hextall (Rangers) Schriner avant Howe (Detroit) Day instructeur Irvin (Canadien)

Par GERRY MOORE (Globe de Boston)

Broda but Brimsek (Boston) Clapper défense Crawford (Boston) Stanowski défense Stewart (Detroit) Cowley centre Apps (Toronto) Hextall avant Bauer (Rangers) Dumart avant Schriner (Toronto) Weiland instructeur Day (Boston)

La séance fut contremandée

La séance de lutte professionnelle que devait présenter le promoteur Lucien Riopel, hier soir à l'Auditorium de Verdun, a dû être contremandée à cause de circonstances incontrôlables. Sandor Szabo et Don Evans, deux des principaux athlètes au programme, sont restés ennuyés près de Rochester, incapables de continuer leur route vers Montréal. Ils n'ont même pu trouver un avion pour continuer leur voyage.

Le promoteur Riopel a reçu un appel téléphonique de Szabo, hier midi, et il a immédiatement contremandé la séance. Szabo lui avait demandé de présenter quand même la séance en faisant des changements au programme mais Riopel a refusé cette alternative. Il a déclaré que le programme sera offert mardi soir prochain mais cette fois il s'assurera de la présence des lutteurs, car il leur a demandé de se rendre dans la métropole dès qu'ils le pourront.

Trois lanceurs pour le Newark

Newark, 5 (A.P.) — Les Ours de Newark ont annoncé que trois lanceurs droitiers, qui sont actuellement sous contrat avec le club Birmingham de la Ligue Eastern, s'entendront avec les Ours le mois prochain.

Ces trois lanceurs sont John Bianco, de Brooklyn, Steve Roser, de Rome, N.-Y., et John Orr, de Chicago.

Qu'advientra-t-il des Américains?

New-York, 5. — Les Américains de New-York, qui sont maintenant administrés par les Gouverneurs de la Ligue Nationale de Hockey, auront à renouveler leur bail à la fin de la présente saison ou à chercher asile ailleurs qu'au Madison Square Garden, car le contrat signé par Bill Dwyer, ancien propriétaire des tricolores étoilés, et le Garden prend fin à la conclusion de la présente saison.

Rien de définitif n'est annoncé et l'on suppose que les conditions exigées par les directeurs du Madison Square Garden feront le sujet de la discussion entre les intéressés, mais l'on attendra l'assemblée des directeurs du circuit Calder, au mois de mai, avant de prendre une décision.

Une source autorisée a exprimé hier les opinions des directeurs du Garden, disant: Red Dutton, le gérant des Américains, a accompli une excellente besogne dans des circonstances extrêmement difficiles depuis une demi-douzaine d'années; le Garden et les Rangers de New-York n'ont pas l'intention de commencer un mouvement qui aurait pour but de chasser les Américains du Garden. L'entente d'après laquelle la Ligue s'est chargée de diriger les Américains ne devait être que temporaire, mais "elle s'est continuée" d'année en année depuis la saison 1936-37.

Le Garden est d'avis qu'aucune autre ville de la Ligue n'accueillirait deux clubs qui joueraient au même endroit; et qu'on réaliserait des recettes plus élevées en louant le Garden au lieu d'accorder 24 soirs aux Américains pour leurs joutes locales.

En tant que l'on sache, rien n'a encore été décidé, cependant, et le Garden laissera la Ligue faire le premier pas. La même source a dit que personne n'a entrepris la construction d'une nouvelle arena à New-York ou dans les environs. Une rumeur a circulé le mois dernier, voulant qu'une arena soit construite dans le comté de Queen, mais cette rumeur n'a pas été confirmée.

Autre combat entre Soose et Vigh

New-York, 5. — Les aspirants poids-moyens, Billy Soose, de Farrell, Pennsylvania, et Ernie Vigh, de Newburgh, N.-Y., compléteront leur entraînement en vue de leur rencontre-revanche de douze rondes qui sera présentée au Madison Square Garden, vendredi.

Soose, qui détient des décisions sur les deux champions, Ken Overton et Tony Zale, a remporté la décision par une faible marge sur Vigh, lors de leur dernier combat.

Le chrétien dans la famille et la nation

COMPTE RENDU DE LA SEMAINE SOCIALE DE NICOLET

Le XVIIe volume des Semaines sociales du Canada vient de paraître. Il contient les cours et conférences données, en septembre 1940, à la Semaine sociale de Nicolet, la dix-septième tenue au Canada.

On y a traité du chrétien dans la famille et dans la nation, sujet d'une importance particulière à cette époque de reconstruction sociale, alors que s'élabore une société nouvelle dont l'esprit reflétera celui qui voudront y mettre ses ardeurs actuelles. Que les catholiques d'aujourd'hui prennent conscience de leurs responsabilités et le monde de demain sera plus humain, plus chrétien. Les membres du clergé, les éducateurs, les hommes publics, tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre pays trouveront dans ce volume auquel ont collaboré de hautes personnalités ecclésiastiques et civiles, une orientation sûre et conforme à nos aspirations religieuses et nationales.

On y a ajouté en appendice la table analytique des matières contenues dans les dix-sept volumes publiés depuis les débuts des Semaines sociales, ce qui constitue une source précieuse de renseignements bibliographiques. Ce volume se vend \$1.50 l'exemplaire, \$1.65 franco à la Librairie du Devoir, à Montréal.



Avez-vous essayé une Black Horse ces jours-ci? — elle est douce et MOELLEUSE!

Faites comme les Canadiens qui s'y connaissent: choisissez la Black Horse — la meilleure bière du Canada! Douce et moelleuse, pétillante et délicieuse, la Black Horse est aujourd'hui meilleure que jamais. Commandez-en une caisse de votre épicerie aujourd'hui même! LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE, MONTREAL. LA MEILLEURE BIÈRE DU CANADA



A Ottawa

Les règlements de la défense du Canada, la loi de la naturalisation et celle de la déportation

Mme Nielsen a été particulièrement violente dans ses accusations — Le député libéral de Pontiac condamne la campagne anticatholique du révérend Shields

La réponse de M. Lapointe — "J'ai une tâche difficile; je la remplis du mieux que je peux. L'intimidation et les menaces n'auront aucune influence sur ma conduite"

Ottawa, 5 (D.N.C.) — La Chambre des communes a adopté hier après-midi la résolution ministérielle établissant une commission parlementaire pour étudier les règlements de la défense du Canada, la loi de la naturalisation et celle de la déportation. Trois discours principaux ont été prononcés sur la question: l'un par Mme Doris Nielsen, le second par le député libéral de Pontiac, M. W. R. McDonald, et le troisième par le ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe. Mme Nielsen a été particulièrement violente dans ses accusations. Si l'on n'amende pas les règlements, a-t-elle dit, on ne pourra plus les appeler: Règlements de la défense du Canada, mais bien Règlements de la défense du capital. Le gouvernement s'en sert pour empêcher la population d'exprimer son mécontentement, mais il ne fait rien pour supprimer les causes du mécontentement. Il ne fait rien contre les profiteurs. On cite aux communistes: voilà précisément ce qu'on faisait en Italie, en Allemagne et en France quand on y préparait la voie au fascisme.

n'avaient pas été loyaux pendant la guerre de 1914-1918 et qu'ils ne seraient pas au cours du présent conflit. "Nous admettons, a dit M. McDonald, que certains éléments (de la province) ne sont pas aussi désireux qu'il le faudrait de faire leur part dans la guerre. Mais nous savons aussi ce qui a fait croître ce nationalisme". M. McDonald a attribué cette responsabilité aux conservateurs qui auraient financé la campagne nationaliste de 1911. Les dernières élections provinciales et fédérales ont montré ce que pensait Québec de la guerre. D'après le député, si l'on veut maintenir l'unité canadienne, il faut mettre fin à la publication d'attaques de ce genre contre les catholiques. M. McDonald a demandé au ministre de la Justice de supprimer le Gospel Witness pour la durée de la guerre.

M. Lapointe M. Ernest Lapointe a relevé certaines déclarations faites au cours du débat par Mme Doris Nielsen, députée de Battledford-nord, et M. T. C. Douglas, G.C.F., de Weyburn. Le ministre de la Justice a d'abord fait remarquer que le débat sur la question servirait indubitablement au comité chargé de réviser les règlements de la défense. Il a ensuite rappelé ce qui avait été dit l'an dernier et même au cours de la présente discussion, au sujet de la supposée confiscation des textes des discours prononcés par Mme Nielsen en Saskatchewan et ailleurs.

"En premier lieu, a dit M. Lapointe, ce n'est pas le texte des discours de la députée de Battledford-nord qu'on a saisi, mais bien un livre, intitulé: "Pourquoi je m'oppose au budget". C'est une réitération du discours de la députée en question moins quelques variantes plus tard, ont été éliminées lorsque ce discours fut inséré avec d'autres dans la brochure que voici et reproduite dans la Canadian Tribune".

M. Lapointe en a cité les paroles suivantes: "La presse et la radio vous ont dit que ce budget était imbu d'un esprit patriotique, qu'il assurait l'égalité de sacrifice et de la participation à l'effort national de guerre. C'est un mensonge, et ce budget de guerre n'est, en somme, qu'une mystification comme jamais l'on en a exercé à l'adresse du peuple".

Le ministre de la Justice a dit que l'expression "c'est un mensonge" n'avait pas été répétée à la Chambre; elle fut rayée du discours qui a été publié dans la brochure en question et distribué par la Canadian Tribune.

M. Hanson: "Est-ce qu'il y avait quelque chose de subversif là-dedans?" M. Lapointe: "C'est là une question d'opinion; on a considéré la chose comme subversive".

Le ministre de la Justice a rappelé qu'en Saskatchewan, comme dans plusieurs autres provinces, la Gendarmerie royale du Canada tenait ses instructions du procureur général de la province. Dans ce cas spécial, il ne s'agissait pas de brochures mais de livrets qui furent saisis par la Gendarmerie et sont mis à l'écart des légistes du gouvernement de la Saskatchewan. On en a conclu qu'il serait peut-être préférable de n'en rien faire, et les livrets furent remis à ceux chez qui on les avait saisis.

M. Lapointe a parlé d'un autre cas, celui d'un individu d'Edmonton, dont il n'a pas donné le nom, dont on surveille les mouvements depuis quelque temps. Ce monsieur distribue de la littérature communiste dans sa ville où il vend, en outre, des copies du News de Moscou, publié à Moscou, dont le contenu est interdit au Canada depuis six mois d'août dernier. Vers la fin d'août on a vu cet individu coporter les livrets précités; on a émis contre lui un mandat de perquisition à Regina et trouve chez lui 400 exemplaires de Pourquoi je m'oppose au budget. On a réitéré l'affaire au procureur de la province, mais rien n'a été fait et les livrets furent remis au propriétaire. La même chose est arrivée à Regina où la même procédure a été suivie; de même dans le cas de la Regina Workers Protective Organization, qui distribuait des livrets imprimés par l'imprimerie Everyday Printing, de Toronto.

Résumant le tout, le ministre a déclaré qu'on a fait beaucoup de bruit pour rien au sujet de cette affaire, car après tout l'enquête faite et avoir porté sur le livret précité, et non sur les discours prononcés en Chambre; aucun individu ne fut arrêté à ce sujet; personne n'a été l'objet d'une intimidation quelconque et les livrets en question n'ont pas été confisqués définitivement. "Je ferai remarquer à la députée de Battledford-nord, de conclure M. Lapointe, qu'elle n'a pas été si mal traitée; assurément on ne l'a pas troublée dans son activité, puisqu'elle a persisté à faire ses discours, tous un peu plus violents que celui qu'elle nous a fait cet après-midi".

Puis M. Lapointe a lu la citation suivante d'un discours que Mme Nielsen avait prononcé à Nanaimo: "Dans presque chaque cas, vous verrez que ce sont les chefs d'unions ouvrières qui ont été arrêtés par la police et envoyés dans des camps d'internement; dans cer-

tains cas, aucune raison n'a été donnée et on n'a fait aucun procès".

"Elle a répété à divers endroits qu'on avait interné 70 membres d'unions ouvrières, de poursuivre le ministre de la Justice; je regrette d'avoir à dire qu'il n'en est pas ainsi. Il est vrai qu'on a interné quelques membres d'unions ouvrières, non pas parce qu'ils étaient membres de ces unions mais plutôt parce qu'ils étaient des communistes".

M. Goldwell: "Le ministre peut-il nous dire combien?"

M. Lapointe: "Quelques-uns seulement, et le nombre en sera indiqué au comité dont mon honorable ami est l'un des membres".

Le ministre a rappelé ensuite une partie du discours prononcé à la Chambre quelques instants auparavant par Mme Nielsen, où elle se plaint que les Témoins de Jéhovah ne peuvent plus remplir leurs devoirs religieux à leur façon, où elle se plaint en outre que la démocratie n'existe plus en ce pays et que les règlements de la défense du Canada ont fait disparaître tous nos privilèges.

"Sans doute, en tant que le gouvernement est concerné, elle est d'avis que tout va mal", a dit M. Lapointe. "Elle s'est permise de répéter partout que nous n'étions qu'un groupe de Charlie McCarthy assis sur les genoux des gros intérêts, que la démocratie n'existe plus au Canada. L'honorable dame est-elle juste à l'égard de son pays d'adoption? Le seul fait qu'on lui ait permis de faire le discours qu'elle a fait cet après-midi prouve que la démocratie existe encore chez nous. Pourrait-elle en dire autant en Allemagne, en Italie, en Russie?"

M. Lapointe ne croit pas qu'il soit juste de dire que l'on a détruit la démocratie au Canada. Il a lu dans les journaux du matin, le compte rendu d'une conférence faite à Montréal la veille par une femme d'Europe, qui affirmait qu'en Europe et dans des pays fascistes, les femmes n'avaient pas d'autres droits que celui d'élever des enfants. Ici, il n'en est pas ainsi. Les femmes, comme l'honorable députée, peuvent exercer tous leurs droits et, certes, la représentante de Battledford le fait.

Pas d'enquête sur les journalistes A propos d'un article du Toronto Saturday Night du 1er mars, dans lequel le signataire dit qu'il connaît deux cas de journalistes de la plus grande loyauté sur lesquels la Gendarmerie royale enquêtait, le ministre de la Justice répondit, d'après les renseignements du commissaire de la Gendarmerie royale, qu'il n'y a pas eu d'enquête sur des journalistes, si l'on fait exception de celui de Harry Binder, qui est en ce moment en prison. Pourquoi, demanda M. Lapointe, faire des déclarations de nature à créer du mécontentement et à énerver le public?

M. Lapointe releva un autre cas. Il s'agit d'une lettre qu'il a reçue, il y a quelques jours, de la part d'un avocat de Toronto, représentant un communiste interné. Dans cette lettre, dit le ministre de la Justice, cet avocat n'attaque personnellement, en disant que naturellement je ne puis être juste à l'égard des syndiqués, "parce que je suis de la province de Québec et que la population du Québec est contre les syndiqués".

"Eh! bien, dans cette affirmation, continue le ministre de la Justice, il y a deux fautes. D'abord, le Québec n'est pas contre les unions ouvrières. Loin de là. Le Québec est le pionnier en législation ouvrière. Puis, en ce qui me concerne, si cet homme me connaît, il doit savoir que j'ai combattu toute ma vie en faveur des unions ouvrières. J'ai combattu les employeurs qui refusaient à leurs employés le droit de se grouper en unions. J'ai réclamé le droit de faire des contrats collectifs. Alors, pourquoi porter de telles accusations? Certes, je ne suis pas surpris. J'ai une tâche difficile de la remplir du mieux que je peux. Je ferai ce que je pense être bien, en dépit des conséquences. L'intimidation et les menaces n'auront aucune influence sur ma conduite".

Comme M. Lapointe allait prendre son siège, M. Green, député conservateur de Vancouver-sud, demanda combien de personnes avaient été internées.

"Il y a présentement, reprit le ministre de la Justice, 870 personnes détenues en vertu du règlement 21. Parmi ces personnes, il y a dix femmes, qui ont été transférées à Kingston".

Le député de Vancouver-sud voulut savoir combien de détenus sont allemands, Italiens, communistes, membres du parti de l'Unité nationale, etc. Le ministre de la Justice a dit que c'était au comité de décider si ces renseignements devaient être rendus publics; s'ils devaient l'être, ces renseignements seront rendus publics.

M. Thorson L'orateur suivant fut M. J. T. Thorson, député libéral de Selkirk. Il se leva pour faire une mise au point. Il déclara que Mme Nielsen, député de Battledford-nord, avait parlé avec beaucoup d'éloges d'une certaine société est ukrainienne, l'Ukrainian Farmer Labour Temple Association.

"Quand la députée de Battledford-nord parle ainsi, dit M. Thorson, elle insulte la très grande majorité des Canadiens. La société à laquelle elle a fait allusion en termes élogieux, est la centrale de toutes les cellules communistes du Canada. La grande majorité des Canadiens d'origine ukrainienne au Canada sont absolument opposés à cette organisation particulière, communiste; ce sont les adversaires les plus acharnés du communisme que l'on puisse trouver n'importe où au pays".

La session d'Ottawa

(Suite de la première page)

dépenses, on pourrait laisser entendre que le ministre craint de faire étudier les dépenses antérieures. Quant à M. King personnellement, il était plutôt en faveur de permettre l'étude de toutes les dépenses de guerre, mais il a dit que le cabinet devait être consulté à ce propos. Après avoir rappelé tous ces incidents passés, M. Mackenzie King a énuméré hier soir les raisons pour lesquelles on devait approuver la résolution telle que publiée. En ce temps de guerre, le gouvernement canadien doit suivre l'exemple de Westminster, à moins d'avoir des raisons très sérieuses de ne pas agir ainsi. De plus, cette résolution est semblable à une motion approuvée par Westminster en 1917. Sans doute le texte de la résolution que nous avons adoptée est un peu différent de celui qui fut adopté par le parlement britannique. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes en guerre...

Le gouvernement au-dessus de la presse, au-dessus du peuple

Le premier ministre a soutenu alors la thèse qu'il est nécessaire, en un temps comme celui-ci, de ne rien faire qui puisse diminuer la confiance que la population doit avoir dans le gouvernement. Celui-ci, qu'on le sache bien, n'a rien à cacher de son administration de guerre. A un moment de son discours, M. King a dit: "Si je déclare que nous ne pouvons pas procéder comme en temps de paix, c'est que j'ai de bonnes raisons de le faire. Ce n'est pas seulement notre effort de guerre qui en dépend. Car tout ce qui affecte notre effort de guerre affecte également celui du Commonwealth et des pays qui combattent pour la liberté, contre la tyrannie qui menace le monde".

M. Mackenzie King a critiqué deux journaux: la Gazette de Montréal, et le Globe & Mail de Toronto. Un article de rédaction, publié récemment par la Gazette, était faux et malicieux; il laissait entendre que le gouvernement voulait cacher quelque chose. Le journal précisait que lorsque M. Hanson avait demandé une enquête générale sur toutes les dépenses de guerre, M. King avait menacé de donner sa démission. La Gazette terminait son article en disant qu'il fallait en temps de guerre un chef qui fût mieux "qu'une prima donna au tempérament vif". Hier soir, M. King a commenté cette remarque avec quelque chaleur. Et il a souligné que c'était nouveau pour lui de s'entendre dire qu'il était une prima donna, parce qu'on lui avait habituellement reproché, dans le passé, de manquer de couleur. "Le droit du parlement, a dit M. King, est au-dessus de celui de la presse. Celle-ci est une puissance. Mais jamais elle ne supplantera le gouvernement lequel est au-dessus du peuple".

Le Globe and Mail a déjà approuvé le gouvernement d'avoir accepté la suggestion de M. Hanson de constituer une commission parlementaire. Mais ces jours-ci le même journal soulignait que le gouvernement ne voulait pas que l'on fit de la lumière sur toutes ses dépenses de guerre. Le comité des comptes publics, a rétorqué M. King, a été constitué en novembre dernier. Si quelqu'un veut y faire appel, le gouvernement ne l'en empêchera pas. La commission parlementaire des dépenses de guerre n'est pas un substitut, mais un complément du comité des comptes publics. Pourquoi ces journaux essaient-ils de troubler l'opinion publique sur cette question, avant même que le parlement n'ait eu l'occasion de l'étudier? Pourquoi ces articles de journaux conservateurs, alors que le parti conservateur exprime le désir de coopérer avec le gouvernement? Les journaux attaquent le gouvernement non sur ce qu'il a fait, mais sur ce qu'il n'a pas fait. "Si cela s'appelle de la coopération, je ne suis plus que ce que coopération veut dire", a affirmé le premier ministre.

Menaces mal déguisées aux journaux

M. Mackenzie King a terminé son discours en faisant des menaces à peine déguisées aux journaux. Les règlements parlementaires disent que lorsqu'un membre d'un comité parlementaire est accusé de partialité, cette réflexion s'adresse à toute la Chambre. C'est une chose que doivent se rappeler les membres de la Chambre et ceux qui contrôlent la presse du pays. Le premier ministre a donné lecture des noms des députés libéraux qui feront partie de la commission. "Y a-t-il des objections à ce que l'un d'eux fasse partie de la commission?" a demandé M. King. Et comme il nommait les oppositionnistes qui siègeront à la commission,

un député lui a demandé: "Avez-vous des objections contre l'un d'eux?" — "Je serais prêt à leur donner un certificat d'intégrité", a répondu le premier ministre.

M. Hanson dit que le peuple a le droit de savoir ce qu'on fait de ses deniers

M. R. B. Hanson a pris un malin plaisir, en donnant la réplique au premier ministre, à insister sur les malentendus qui existent entre le gouvernement et la presse. "Aucun journal ne m'a demandé de le défendre", a dit M. Hanson. M. Jean-François Pouliot, libéral de Témiscouata, qui le regardait du coin de l'œil, de lancer aussitôt: "C'est aussi bien..." La Chambre s'est mise à rire, mais le chef de l'opposition a continué ses remarques en insistant sur le fait que les libéraux — et tout d'abord le premier ministre — veulent que la commission d'enquête siége à huis clos. C'est là une question de régie interne que devront décider les membres de la commission, a répondu M. King. Tout de même, M. Hanson est revenu sur l'idée qu'en Angleterre tous les sous-comités de la commission d'enquête n'avaient pas siégé à huis clos, mais seulement quelques-uns d'entre eux. Le peuple a le droit de savoir quel usage on a fait des deniers publics.

Les derniers orateurs de la soirée ont été MM. J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale, et Grote Stirling, ancien ministre de la Défense nationale dans le cabinet Bennett. M. Ralston s'est mis à la disposition des membres de la commission pour leur fournir tous les renseignements nécessaires. Il a fait remarquer toutefois que les fonctionnaires de son ministère sont déjà surchargés de travail et qu'il ne convient pas de leur imposer des travaux supplémentaires.

Le débat reprendra aujourd'hui. Léopold RICHER

Cinq publications interdites au pays

Entre autres, la "Défense", journal de Toulouse Ottawa, 5 (C.P.) — Le département du revenu national annonce, aujourd'hui, qu'il a prohibé l'entrée au pays de cinq publications étrangères, en vertu des lois de la défense nationale. Ce sont: l'Étoile's Grand Finale, brochure en langue anglaise publiée à Los Angeles, Californie; Germany's Hitler, livre publié en Angleterre en 1938; Overseas Chinese Affairs, revue mensuelle publiée en langue anglaise à Nankin, Chine; la Défense, journal publié en langue française à Toulouse, en France; Gallipolitsky Vestnik, magazine publié en langue russe à Sofia, en Bulgarie.

Le "prince charmant" de nouveau détenu

Gustave Robitaille, surnommé le "prince charmant" de la Mission du Saint-Esprit, secte déclarée hors la loi par le gouvernement fédéral, depuis la déclaration de la guerre, accusé d'infraction à la loi de la défense du pays, a de nouveau comparu, ce matin, devant le juge Edouard Archambault. Au début de l'audience, l'avocat de la défense, Me Michael Rubenstein, présente une motion pour détails, affirmant que l'acte d'accusation ne mentionnait pas les déclarations que l'on reprochait à Robitaille. Sur ce, Me Lucien Béliveau, procureur de la Couronne, s'objecta à cette demande et souligna que la plainte avait été portée d'après le texte même du statut fédéral. Le président du tribunal renvoya sur-le-champ la demande de la défense. Me Béliveau demanda ensuite de procéder immédiatement, affirmant qu'une grave accusation pesait contre Robitaille et qu'on devait prendre toutes les mesures pour assurer la protection et la sécurité du pays. Après cette déclaration du procureur de la Couronne, le juge fixa l'instruction du procès à vendredi prochain.

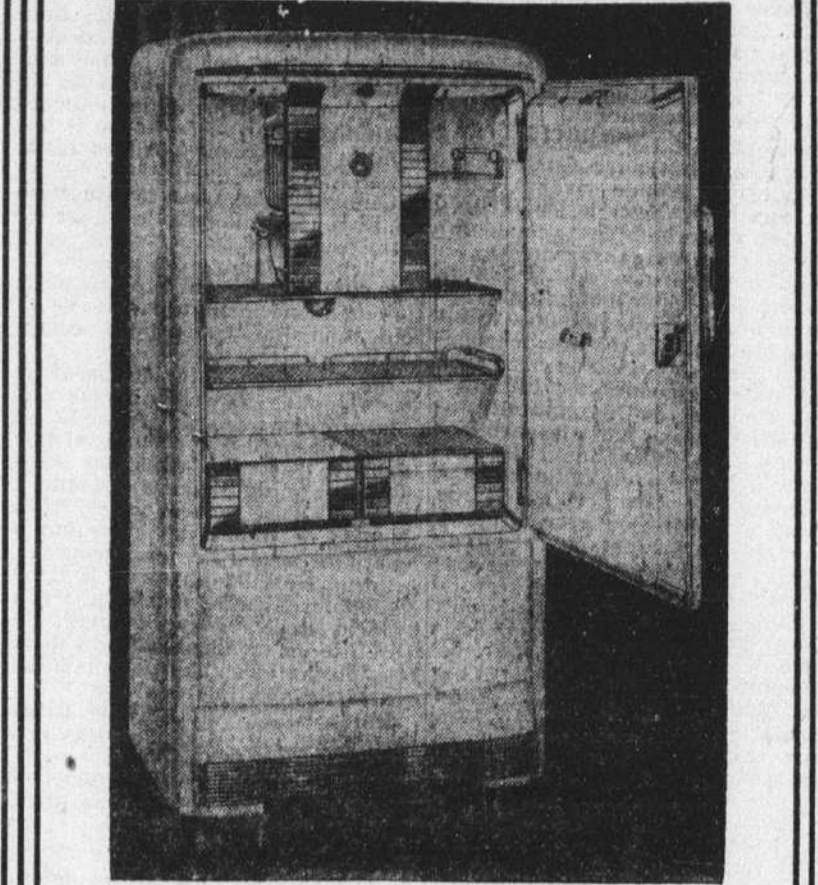
Robitaille avait été arrêté le 24 janvier dernier à la suite d'un raid de la gendarmerie royale aux prétendus quartiers généraux de la "Mission du Saint-Esprit", 6910, rue Saint-Hubert, où avait lieu une assemblée.

Les funérailles de M. l'abbé Valiquette

Les funérailles de M. l'abbé Oscar Valiquette, ancien aumônier de la brigade des incendies et de la Sûreté provinciale, auront lieu vendredi matin, à l'église St-Vincent de Paul, à 10 h. (heure avancée). L'inhumation se fera dans le cimetière de cette paroisse.

CHEZ DUPUIS

N'hésitez pas — choisissez un "FRIGIDAIRE" Grand modèle DE LUXE 6-40 tout neuf — 6 p.c. Fabrication canadienne GENERAL MOTORS C'est chez DUPUIS que vous paierez le plus bas prix dans l'histoire de Frigidaire. — Prix de liste 310.27. — PRIX SPECIAL chez DUPUIS



PAS de DEPOT 7.90 PAR MOIS DURANT 36 MOIS 259.00

Tel qu'illustré. Réfrigérant F-114 de toute sécurité et à l'épreuve des inconvenients usuels: ne donne pas mauvais goût aux aliments, n'émane pas de gaz nocifs — éteint littéralement le feu.

"METER MISER" — renfermant le moteur et le compresseur et formant une division scellée. Porte une pleine garantie de 5 ans.

GARANTIE D'UN AN SUR TOUT L'APPAREIL. Pas de commandes postales. DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

Le plus grand événement commercial de l'année à Montréal! Lundi 10 mars 73e Vente Anniversaire chez DUPUIS SUIVEZ NOS ANNONCES! il s'agit d'aubaines opportunes et de saison.

Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

William Gasoi est acquitté

William Gasoi a été acquitté ce matin par M. le juge Desmarais de l'accusation d'avoir incité des ouvriers de la Noorduyn Aviation Ltd à aller travailler pour la Canadian Car & Foundry Ltd. Dans son jugement le tribunal a expliqué que la loi des mesures de guerre a un article qui vise à prévenir que des ouvriers de guerre ne soient sollicités d'aller travailler ailleurs et ne soient ainsi dérangés de telle sorte que la production en subisse des conséquences désastreuses.

des ouvriers d'aller travailler ailleurs à meilleurs gages.

Me Cohen avait représenté dans son argumentation que la loi ne regarde qu'un employeur ou un agent, mais ne spécifie pas qu'un simple travailleur ne puisse inviter un collègue à aller travailler à meilleur compte ailleurs. Un employeur ne pourrait cependant inviter des ouvriers déjà employés dans des industries de guerre à travailler dans son usine, il ne pourrait non plus utiliser des agents à cette fin.

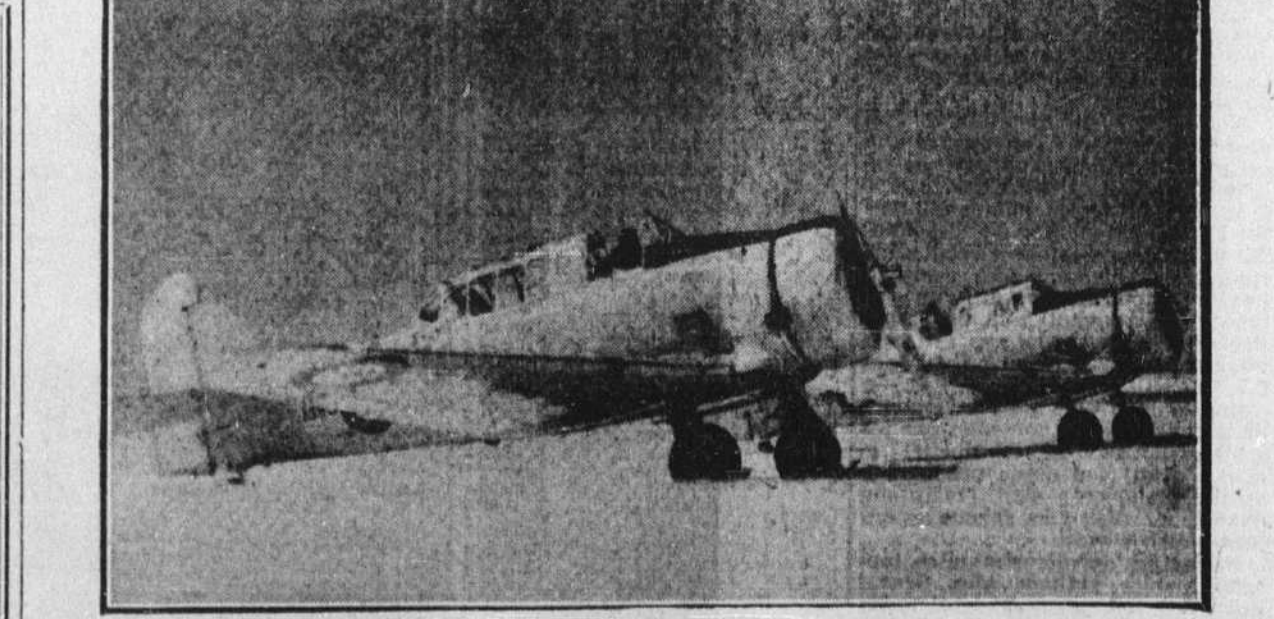
Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Le prochain "souper du Devoir"

IL AURA LIEU AU COQ D'OR — POUR LES AVOCATS ET LES NOTAIRES

Le prochain souper des Amis du "Devoir" aura lieu mardi soir prochain, à six heures et demie, au Coq d'Or, rue Notre-Dame (est), près de la Sauvegarde. On sait qu'il groupera les avocats et notaires. Tenue de ville. Les dames sont invitées.

Prix du billet: \$1.00. On est prié de retenir le plus tôt possible ses billets au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal. (Tél.: BELair 3361).



Le "Harvard", dont on aperçoit ici un trio en cours de vol, est le modèle d'avion que les aspirants-pilotes, parvenus à l'École d'Aviation Militaire (Service Flying Training School), apprennent à piloter. Ces monoplanes à ailes basses atteignent une vitesse de près de 200 milles à l'heure, soit le double de celle des biplans, tel le Fleet Finch. Plus tard, les pilotes monteront les avions de chasse ultra-rapides, tels le Hurricane et le Spitfire.

Adoptez Les CAFÉS, THÉS, et CONFITURES de J. A. DÉSAY, Qualité supérieure Montréal